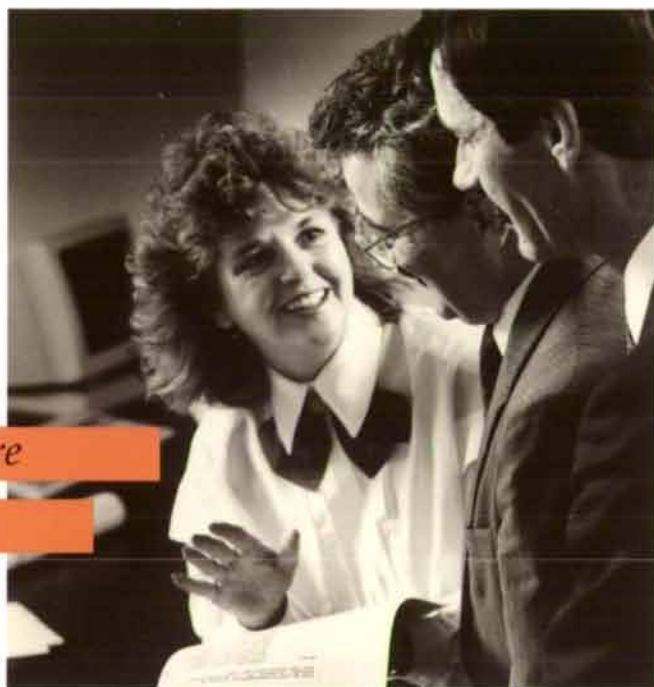


RAPPORT  
ANNUEL  
1988



*Partenaire*

*d'affaires*

CAISSE  
DE DÉPÔT  
ET PLACEMENT  
DU QUÉBEC

<b>Points saillants de l'année</b>	<b>1</b>
------------------------------------	----------

<b>Message du Président</b>	<b>2</b>
-----------------------------	----------

<b>Contexte économique</b>	<b>5</b>
----------------------------	----------

Économie américaine

Économie canadienne

Économie québécoise

**PROFIL**

La Caisse de dépôt et placement du Québec - institution entièrement autonome dans la gestion de ses investissements - a été créée en 1965 pour administrer les fonds qui proviennent de caisses de retraite et de régimes d'assurance publics. Son mandat consiste à faire fructifier le capital qui lui est confié par des investissements rentables et à soutenir l'essor économique du Québec. À cette fin, elle utilise les meilleurs modes de placement disponibles dont les obligations, les actions et les valeurs convertibles, les financements hypothécaires, les investissements immobiliers et les valeurs à court terme. La Caisse est une des institutions financières les plus importantes en Amérique du Nord. Sa principale place d'affaires se situe au coeur de Montréal, un centre financier de premier rang.

<b>Répartition de l'actif</b>	<b>9</b>
-------------------------------	----------

Rendement

Rendement effectif

Rendement pondéré par le temps

<b>Valeurs à revenu variable</b>	<b>13</b>
----------------------------------	-----------

Marchés boursiers canadiens

Marchés boursiers internationaux

Participations

Grandes entreprises

Petites et moyennes entreprises

Participations internationales

Immeubles

<b>Valeurs à revenu fixe</b>	<b>19</b>
------------------------------	-----------

Obligations

Hypothèques

Marché monétaire

<b>Déposants</b>	<b>25</b>
------------------	-----------

Fonds général

Fonds particuliers

<b>Administration</b>	<b>29</b>
-----------------------	-----------

Frais d'administration

Ressources humaines

Systèmes d'information

Communications

Conseil d'administration

Haute direction et direction

**États financiers**

<b>sommaires cumulés</b>	<b>32</b>
--------------------------	-----------

Bilan

Résultats

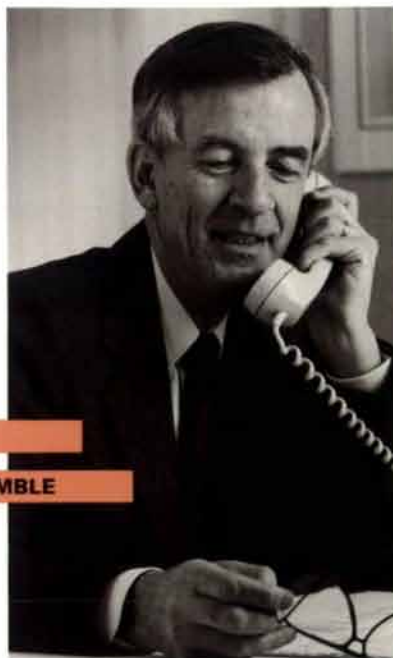
Page couverture :

Des représentants de la Caisse  
et de la Société immobilière  
Trans-Québec concluent une  
proposition d'association et de  
financement pour la soumettre  
à un partenaire.

**POINTS SAILLANTS****DE L'ANNÉE**

	1988	1987
	<i>(en millions de dollars)</i>	
<b>BIENS SOUS GESTION</b>		
Total à la valeur comptable	30 059	27 459
Excédent de la valeur de réalisation des placements sur la valeur comptable	1 739	1 455
<b>Total à la valeur de réalisation</b>	<b>31 798</b>	<b>28 914</b>
<b>COMPOSITION DES BIENS SOUS GESTION</b>		
Placements		
Obligations	16 249	15 760
Actions et valeurs convertibles	10 422	9 187
Financements hypothécaires	1 773	1 699
Investissements immobiliers	809	598
Valeurs à court terme	2 033	1 173
Total des placements	31 286	28 417
Autres éléments d'actif	512	497
<b>Total à la valeur de réalisation</b>	<b>31 798</b>	<b>28 914</b>
<b>AVOIR DES DÉPOSANTS</b>		
Régie des rentes du Québec	14 111	13 500
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	7 916	6 883
Régie de l'assurance automobile du Québec	4 459	4 051
Commission de la santé et de la sécurité du travail	2 716	2 235
Commission de la construction du Québec	2 362	2 100
Autres déposants	60	30
Total de l'avoir des déposants	31 624	28 799
Éléments de passif	174	115
<b>Total à la valeur de réalisation</b>	<b>31 798</b>	<b>28 914</b>
<b>REVENU NET DES DÉPOSANTS</b>	<b>2 633</b>	<b>2 868</b>
<b>EXCÉDENT DES RETRAITS DES DÉPOSANTS SUR LEURS DÉPÔTS</b>	<b>92</b>	<b>465</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT EFFECTIF DE L'ENSEMBLE DE L'AVOIR DES DÉPOSANTS</b>	<b>10,5 %</b>	<b>4,7 %</b>

## MESSAGE DU PRÉSIDENT



LE DÉFI DE L'AVENIR

ENTREPRENDRE ENSEMBLE

L'année qui vient de s'écouler aura été bonne. Elle en aura même surpris plusieurs qui, dans la foulée du krach boursier de l'automne 1987, entrevoyaient une période plutôt sombre. Dans ce contexte, les résultats de la Caisse en 1988 sont des plus réjouissants. Le rendement global de 10,5% dépasse le taux d'inflation qui a été de 4%, ce qui porte l'actif sous gestion à plus de 31,3 milliards de dollars à la valeur de réalisation. Tous les véhicules de placement utilisés au cours de l'exercice ont apporté une contribution positive à l'augmentation de notre actif. On peut noter en particulier le rendement du portefeuille obligataire qui a atteint 10,3%, soit 1,1% de plus que l'indice de référence. Le portefeuille hypothécaire s'est également illustré en affichant un rendement de 10,2%, contre 8,3% pour l'indice. Les actions ont également rapporté plus de 10,4%, ce qui porte leur rendement pour les sept dernières années à 13,2%, soit 1% de plus que l'indice de marché. À cet égard, il y a lieu de se réjouir du fait que les indices boursiers canadiens

ont rejoint leur niveau d'avant le krach d'octobre 1987. La confiance dont la Caisse a fait preuve envers le marché boursier à la fin de 1987 et au début de 1988 s'est donc révélée être justifiée.

À la fin de l'exercice, l'ensemble des placements de la Caisse, à la valeur comptable, se composait de 16 276 M\$ d'obligations (55,1%), 8 777 M\$ d'actions et autres valeurs convertibles (29,7%), 1 803 M\$ d'hypothèques (6,1%), 656 M\$ de propriétés immobilières (2,2%) et 2 035 M\$ de titres du marché monétaire ou placements à court terme (6,9%). À la valeur de réalisation, ces pourcentages s'établissent comme suit : obligations, 51,9%; actions et valeurs convertibles, 33,3%; hypothèques, 5,7%; propriétés immobilières, 2,6% et titres du marché monétaire, 6,5%.

Sur les marchés obligataire et monétaire, la Caisse a fait montre d'ingéniosité et d'innovation, tirant profit de nouveaux outils de placement et obtenant des revenus de sources jusque-là inexploitées. Par exemple, la Caisse a facilité le rayonnement international des titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec en accommodant des opérations d'envergure reliées à ces titres. Elle a également mis sur pied une politique de prêt de titres qui a permis d'accroître la liquidité du marché secondaire des titres du Québec. Dans la gestion des placements à court terme, la Caisse a élargi son éventail de placements en se servant des acceptations de banque à terme, en devenant une des premières institutions à négocier ces titres inscrits à la cote de la Bourse de Montréal et en passant des contrats d'échange de

taux d'intérêt à terme qui se négocient hors bourse. Dans ses opérations de change, la Caisse a également conclu des accords d'échange croisé de devises, notamment avec d'autres institutions de la communauté financière de Montréal.

Cette approche active de la gestion témoigne de la préoccupation constante de la Caisse d'optimiser son rendement et démontre sans équivoque l'ingéniosité financière de ses spécialistes, sans doute parmi les meilleurs à plus d'un titre dans le secteur du placement institutionnel. Le mariage de ressources compétentes - bien encadrées par une politique efficace de répartition de l'actif - et de services tactiques et logistiques de premier plan, nous aura permis de battre régulièrement les indices de marché au cours du cycle financier actuel, de dépasser année après année le taux d'inflation de 4%, de produire des revenus de placement de 2,63 milliards de dollars et d'atteindre un actif net qui franchit le cap des 30 milliards de dollars. Ce sommet de l'actif, inimaginable il y a encore quelques années à peine, ne nous situe pourtant qu'au 47<sup>e</sup> rang des gestionnaires de fonds en Amérique du Nord et au 8<sup>e</sup> rang des institutions financières au Canada.

Dans un contexte de globalisation des marchés, où l'appui d'institutions financières de calibre à la promotion et au développement d'entreprises nationales sur les marchés étrangers devient un préalable, la Caisse joue un rôle de plus en plus fondamental pour l'enrichissement de notre collectivité.

Alors que le monde est décidément engagé dans un mouvement de vastes ensembles, les grandes institutions financières représentent des pierres angulaires autour desquelles s'articule l'activité économique. La Caisse emprunte résolument cette avenue en mettant notamment en valeur le potentiel unique de

partenaires, l'information et les contacts qu'elle a su tisser au cours des années. Ce réseau constitue un atout majeur pour la création d'ensembles commerciaux et industriels d'ici, plus forts et dynamiques, capables d'agir au diapason économique et financier du XXI<sup>e</sup> siècle sur la scène internationale. Plus que jamais, la condition impérative du succès sera d'**agir ensemble** et d'**entreprendre ensemble**.

En 1988, les moyennes entreprises québécoises en croissance ont profité d'un marché des capitaux très vigoureux, où plusieurs sociétés se sont concurrencées dans le créneau des investissements de 500 000 \$ et plus. La Caisse a continué à assumer un rôle de chef de file dans ce domaine en offrant un appui constant aux entrepreneurs et aux gens d'affaires du Québec.

Par ailleurs, elle a accordé une attention particulière à la possibilité de participer activement à la croissance de petites entreprises en région qui ont des besoins en capitaux de moins de 500 000 \$. La Caisse s'est donc jumelée à d'autres institutions financières nationales et à des investisseurs locaux pour lancer des sociétés d'investissement à Québec et en Estrie. Ces sociétés bénéficient d'une capitalisation initiale de quelque 20 M\$. Il apparaît à la Caisse que pour des investisseurs institutionnels, l'avenir dans ce créneau de la capitalisation d'entreprises au stade primaire de croissance passe par la création de sociétés préoccupées par la consolidation, le développement et la promotion de secteurs d'excellence.

La recrudescence du phénomène des fusions et des acquisitions ainsi que le nombre croissant d'offres publiques

d'achat amènent la Caisse à veiller de près au respect intégral des droits des actionnaires minoritaires et à être vigilante face aux mesures de certaines compagnies qui auraient pour effet de nuire à la qualité des marchés boursiers ou qui ne paraîtraient pas équitables.

Les directions de placement ont participé, l'automne dernier, à une activité de planification stratégique en collaboration avec les membres du Conseil. Cette activité a permis de dégager des consensus qui ne manquent pas de se refléter dans la politique de placement, notamment au chapitre des participations dans les entreprises, des investissements dans le secteur immobilier et de l'acquisition d'obligations sur les marchés européens.

Au nom du Conseil et en mon nom, je tiens à souligner l'effort soutenu déployé par les employés de la Caisse afin d'en faire un centre d'excellence dont la notoriété déborde de plus en plus nos frontières. Par son enthousiasme, son dévouement, sa volonté et son engagement de travailler au mieux-être de nos concitoyens du Québec, le personnel de la Caisse, formé de femmes et d'hommes compétents, répond avec honneur aux responsabilités que leur confient nos déposants, au nom de millions de Québécois. Je les en remercie.

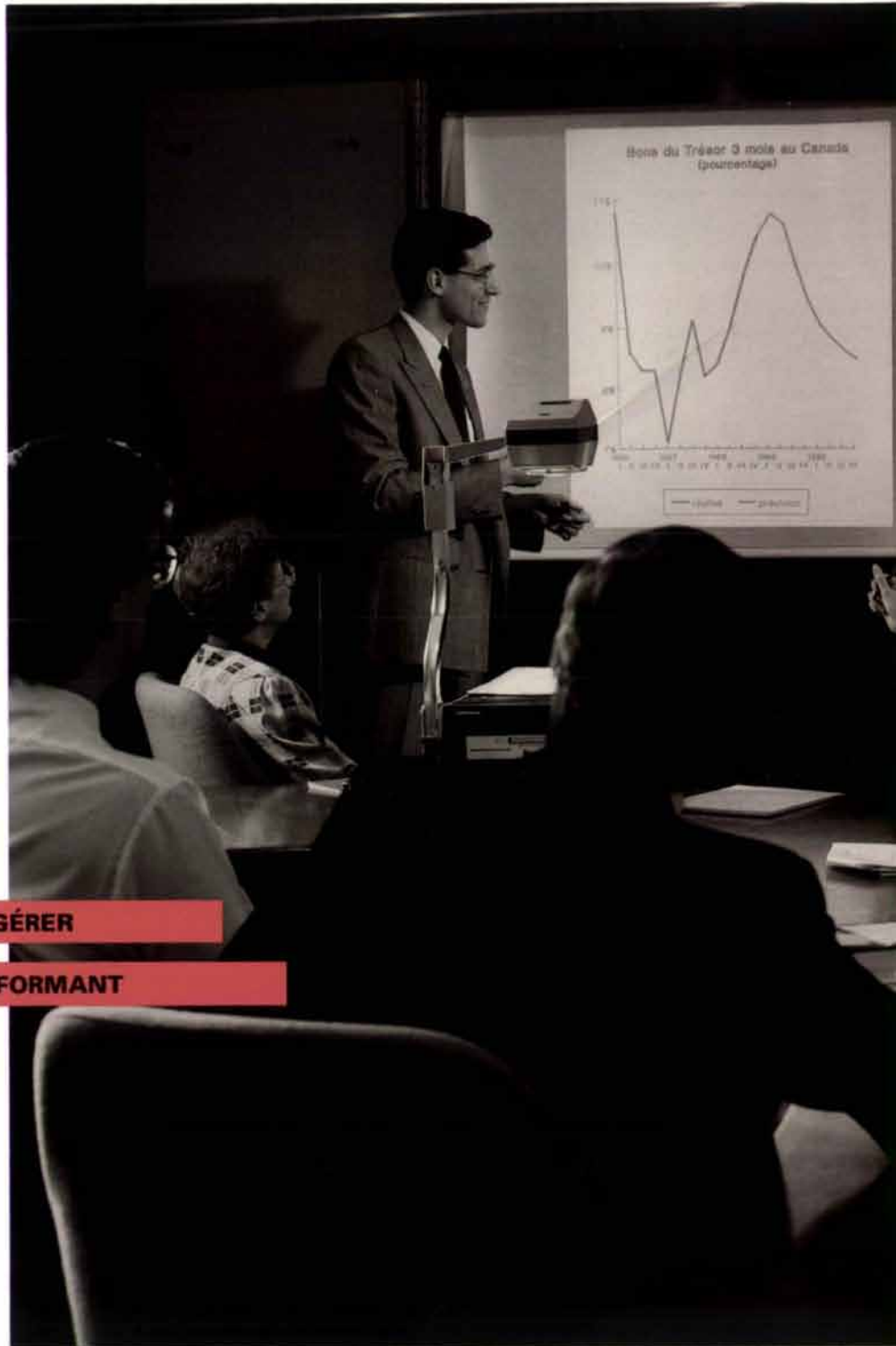
Le Président du Conseil et  
Directeur général,



Jean Campeau

Montréal, le 27 février 1989

## CONTEXTE ÉCONOMIQUE



**PRÉVOIR POUR MIEUX GÉRER**

**ET ÊTRE PLUS PERFORMANT**

Les économistes discutent des tendances et des prévisions de l'économie qui serviront aux gestionnaires à mieux anticiper l'évolution des marchés financiers.



À la surprise de nombre de prévisionnistes, la croissance économique mondiale a suivi un rythme relativement rapide en 1988, malgré les inquiétudes engendrées par le krach boursier

et le resserrement graduel, mais important, de la politique monétaire dans plusieurs pays industrialisés. Même si la remontée des devises locales a été considérable au cours des trois années précédentes, l'activité économique en Europe et au Japon est demeurée vigoureuse et ce, essentiellement à cause d'une reprise de la demande intérieure.

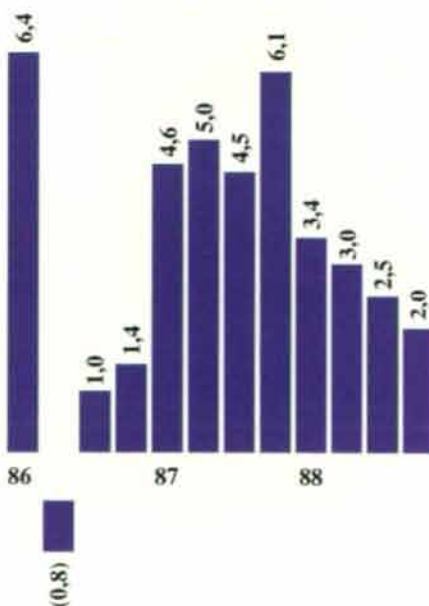
#### ÉCONOMIE AMÉRICAINE

La rapide progression des dépenses en Europe et au Japon a servi de moteur à la croissance économique aux États-Unis. En effet, le volume des exportations américaines, qui a crû de 18%, a eu un impact direct et majeur sur la production. De plus, les dépenses d'investissement en machinerie et équipement ont augmenté de 13% et ajouté à la capacité de production de l'industrie américaine pour satisfaire la forte demande - intérieure et étrangère - de produits américains. Finalement, la production de tous ces biens a créé de nombreux emplois toute l'année durant, ce qui a nettement soutenu la consommation. L'économie a donc progressé avec vigueur pendant l'ensemble de l'année, bien qu'une sécheresse ait réduit considérablement la production agricole et retranché environ un point à la croissance globale durant chacun des trois derniers trimestres. L'augmentation du prix des aliments amenée par cette sécheresse a fait craindre une accélération de l'inflation, d'autant plus que la force de

l'activité industrielle se traduisait par une augmentation sensible du taux d'utilisation de la capacité de production et une baisse marquée du taux de chômage, deux signes avant-coureurs de l'inflation. Néanmoins, le taux d'inflation est demeuré modéré grâce à une baisse du prix du pétrole, à un dollar plus stable, à des hausses de coûts salariaux moins élevées que prévu et à une concurrence accrue, découlant de la globalisation des marchés.

1

**CROISSANCE DU P.N.B. RÉEL AUX ÉTATS-UNIS**  
(variation en pourcentage sur le trimestre précédent annualisée)



Source : Data Resources Inc.

## ÉCONOMIE CANADIENNE

Au Canada, la croissance est aussi demeurée vive, ce qui résulte essentiellement de l'intensité des dépenses d'investissement qui ont progressé de près de 17%, la plus forte croissance en plus de vingt ans. Cette activité dans le secteur de l'investissement a soutenu la création d'emplois et, de ce fait, la consommation. Même les mises en chantier sont demeurées relativement élevées malgré la hausse régulière du loyer de l'argent. Ce phénomène est attribuable à la confiance des consommateurs dans la situation économique et à la solide progression de l'emploi.



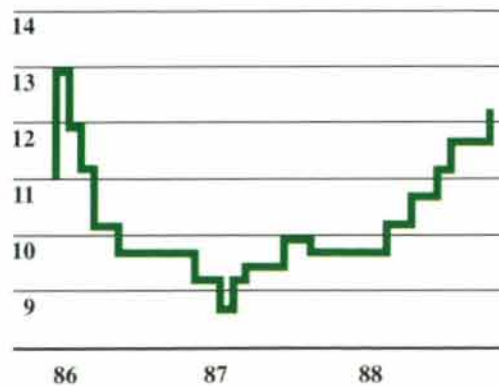
La demande intérieure a néanmoins ralenti tout au long de 1988 à cause d'un resserrement monétaire marqué, si bien

qu'à la fin de l'année, le taux de croissance avait nettement fléchi. La demande extérieure a aussi soustrait considérablement à l'activité économique à cause de la vigueur du dollar et de la hausse sensible des importations de biens d'équipement, reliée aux dépenses d'investissement considérables en machinerie et équipement.

La force du dollar canadien et la baisse du prix du pétrole ont permis une légère diminution du taux d'inflation, en dépit de la croissance soutenue de la demande, de l'augmentation du prix de certains aliments découlant d'une sécheresse et de l'entrée en vigueur d'impôts indirects substantiels. D'ailleurs, la politique monétaire de la Banque du Canada, qui vise essentiellement un ralentissement de l'inflation depuis deux ans, a été resserrée progressivement pendant l'année, poussant les taux d'intérêt à court terme au niveau le plus élevé qu'ils aient atteint depuis le début de 1986 et contribuant grandement à l'accroissement de la devise canadienne.

2

### TAUX PRÉFÉRENTIEL DES BANQUES (en pourcentage)



Source : Banque du Canada



## ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

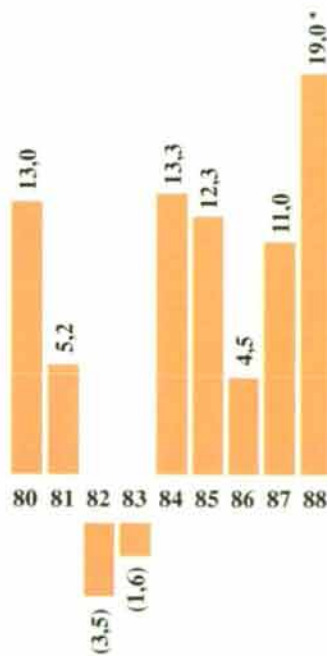
Au Québec, la croissance aura été comparable à la moyenne nationale en 1988 après l'avoir nettement dépassée l'année précédente grâce à l'activité record dans le domaine de l'habitation.

Le ralentissement dans ce secteur aura d'ailleurs été plus prononcé au Québec qu'à l'échelle nationale, car la vigueur connue en 1987 avait été vraiment exceptionnelle, comme en témoigne la forte hausse de logements inoccupés. Ce ralentissement aura toutefois été compensé par l'augmentation des dépenses d'investissement, qui a été plus élevée au Québec qu'ailleurs au pays.

La conjoncture internationale favorable aux produits de base québécois, le climat de confiance qui prévaut depuis quelques années, la hausse substantielle des immobilisations d'Hydro-Québec, le taux généralement élevé d'utilisation de la capacité industrielle existante et les dépenses reliées à l'entrée en vigueur prochaine de l'entente sur le libre-échange auront tous contribué à cette forte progression des dépenses d'investissement.

3

### INVESTISSEMENTS NON RÉSIDENTIELS AU QUÉBEC en dollars courants (variation en pourcentage)



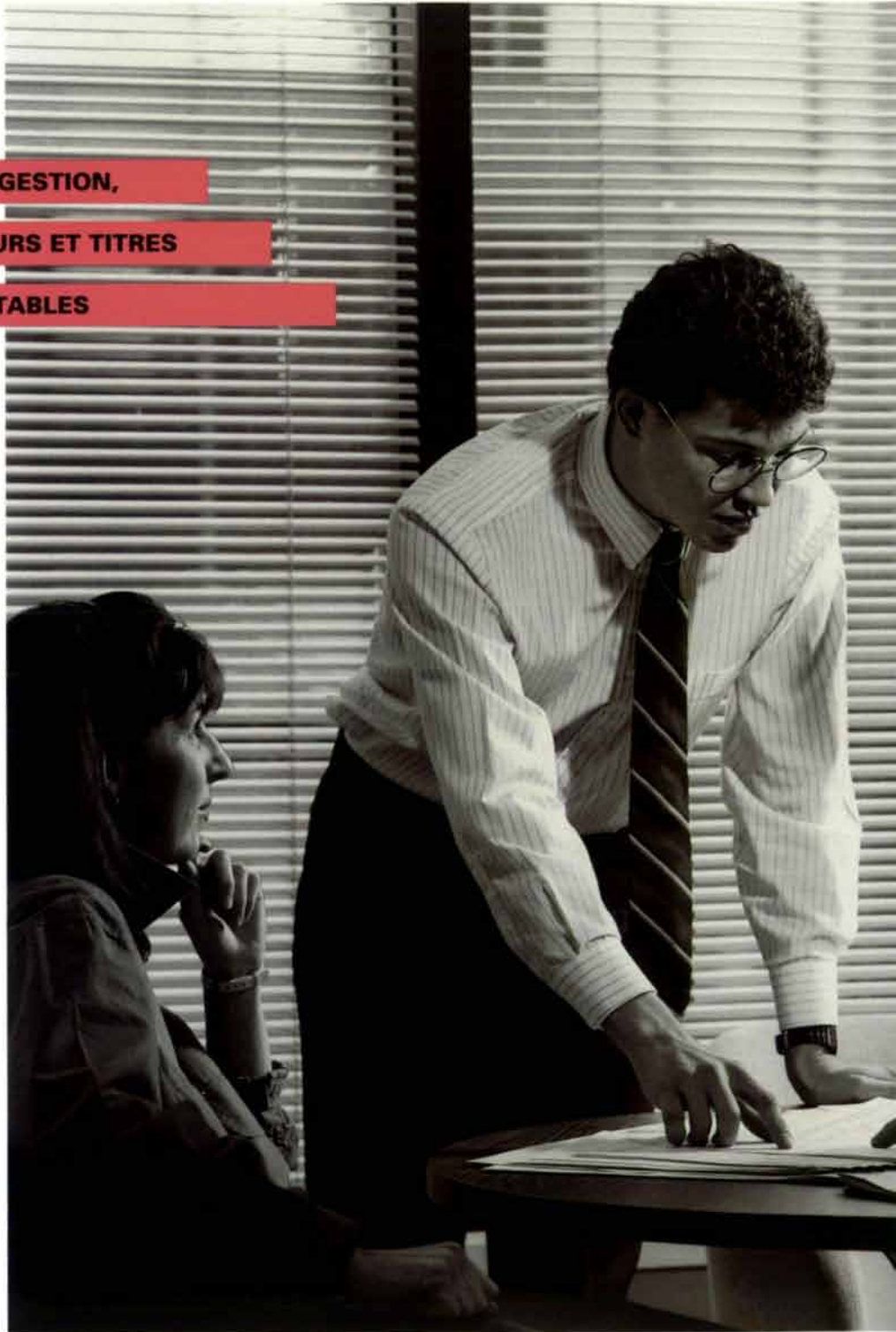
\*estimation  
Sources : Conference Board of  
Canada et la Caisse

## RÉPARTITION DE L'ACTIF

**CHOISIR LES MODES DE GESTION,**

**VÉHICULES, SECTEURS ET TITRES**

**LES PLUS RENTABLES**



Le placement repose en grande partie sur les décisions de répartition de l'actif pour optimiser le rendement des fonds sous gestion.



Les rendements que la Caisse obtient des fonds sous gestion reposent essentiellement sur deux types de décisions. Les premières découlent de la répartition de l'actif par catégorie de placement, alors que les secondes concernent les stratégies ainsi que les choix d'instruments financiers, de modes de gestion, de secteurs et de titres propres à chacune de ces catégories de placement. Dans le cas des premières décisions, une fois que la répartition de l'actif a été établie d'un point de vue stratégique pour les divers régimes de retraite et d'assurance - c'est-à-dire par rapport à la politique de placement à moyen et à long terme - la répartition tactique est alors mise en oeuvre. Cette dernière consiste à s'éloigner de la répartition cible en privilégiant certaines

catégories d'actif financier au détriment d'autres, en fonction de la conjoncture économique et d'une évaluation relative des marchés des capitaux.

Les stratégies de gestion de la répartition de l'actif suivies au cours de la dernière année peuvent être succinctement résumées comme suit : après avoir alloué près de 4% de son actif à l'achat de titres boursiers à la fin 1987, soit après le krach, la Caisse y a alloué un autre 1% au début du printemps, après avoir procédé à la vente de titres du marché obligataire. Au cours de l'été, elle a essentiellement accumulé des réserves dans les valeurs à court terme, réserves qu'elle a réinvesties de façon massive - près de 5% des fonds - dans les titres obligataires à la fin de 1988.

4

#### ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS L'ENSEMBLE DES BIENS SOUS GESTION

au 31 décembre

(valeur comptable - en pourcentage)

(valeur de réalisation - en pourcentage)

83,7	16,3	69	18,7	81,3
80,8	19,2	74	17,6	82,4
88,1	11,9	79	17,8	82,2
75,5	24,5	84	27,6	72,4
75,8	24,2	85	29,0	71,0
71,9	28,1	86	32,3	67,7
68,8	31,2	87	34,3	65,7
68,3	31,7	88	35,7	64,3

- Valeurs à revenu variable
- Valeurs à revenu fixe

## RENDEMENT

Le tableau 5 présente le taux de rendement effectif obtenu pour l'ensemble de l'avoir des déposants au cours de la dernière année, puis pour la période des quatre dernières années et enfin pour la période du



cycle de ralentissement du taux d'inflation, soit de 1982 à 1988.

On y retrouve également le taux de rendement pondéré par le temps pour chacun des éléments de l'actif : il permet d'évaluer l'apport du gestionnaire à la croissance des fonds. Cette mesure ne tient pas compte de la période à laquelle les dépôts sont effectués,

variable sur laquelle le gestionnaire n'a pas d'influence.

## RENDEMENT EFFECTIF

La Caisse a obtenu un taux de rendement effectif de 10,5% pour l'ensemble des fonds qu'elle a administrés en 1988, soit 6,5% de plus que le taux d'inflation de 4%.

Les résultats pour les quatre dernières années et pour le cycle de ralentissement de l'inflation, qui dure depuis maintenant sept ans, s'établissent respectivement à 13,1% et à 16%. En excluant l'inflation, les rendements effectifs en termes réels se sont aussi révélés intéressants, soit de 8,9% et de 10,6%, ce qui est supérieur aux rendements historiques enregistrés pour de très longues périodes.

5

### RENDEMENT

(valeur de réalisation - en pourcentage)

	1988	Taux composé annuel moyen pour la période	
		1985-1988	1982-1988
<b>Taux de rendement effectif</b>			
Ensemble de l'avoir des déposants	10,5	13,1	16,0
<b>Taux de rendement pondéré par le temps</b>			
Actif financier			
Obligations	10,3	13,2	17,5
Financements hypothécaires	10,2	12,1	14,8
Actions canadiennes	10,4	12,7	13,2
Actions étrangères	9,2	22,5	s.o.
Investissements immobiliers	14,9	14,6	s.o.
Valeurs à court terme	9,7	s.o.	s.o.

## RENDEMENT PONDÉRÉ

### PAR LE TEMPS

Le portefeuille obligataire a procuré un rendement de 10,3% en 1988, soit 112 points de base de plus que celui de l'indice de référence McLeod, Young, Weir (M.Y.W.) - moyen terme. On constate aussi un écart positif de 188 points de base entre le rendement de 10,2% du portefeuille hypothécaire et celui de l'indice hypothèques M.Y.W., qui a été de 8,3%. Du côté de la gestion des titres boursiers, le portefeuille d'actions canadiennes a produit un rendement de 10,4%, alors que celui de l'indice TSE 300 s'est chiffré à 11,1%. Le rendement du portefeuille d'actions étrangères a quant à lui été de 18,3% en dollars américains, mais de 9,2% en dollars canadiens compte tenu de l'appréciation de cette devise. Du côté du portefeuille d'immeubles, le rendement demeure des plus satisfaisants, s'établissant à 14,9%, dont 7,6% en termes de rendement courant et 7,3% en termes de plus-value, ce qui représente une hausse de 0,4% par rapport à l'an dernier. Enfin, le rendement du portefeuille de titres du marché monétaire s'est élevé à 9,7%, comparativement à 9,4% pour

l'indice de référence M.Y.W. concernant les bons du Trésor canadien à échéance de 91 jours.



## Une analyse des résultats

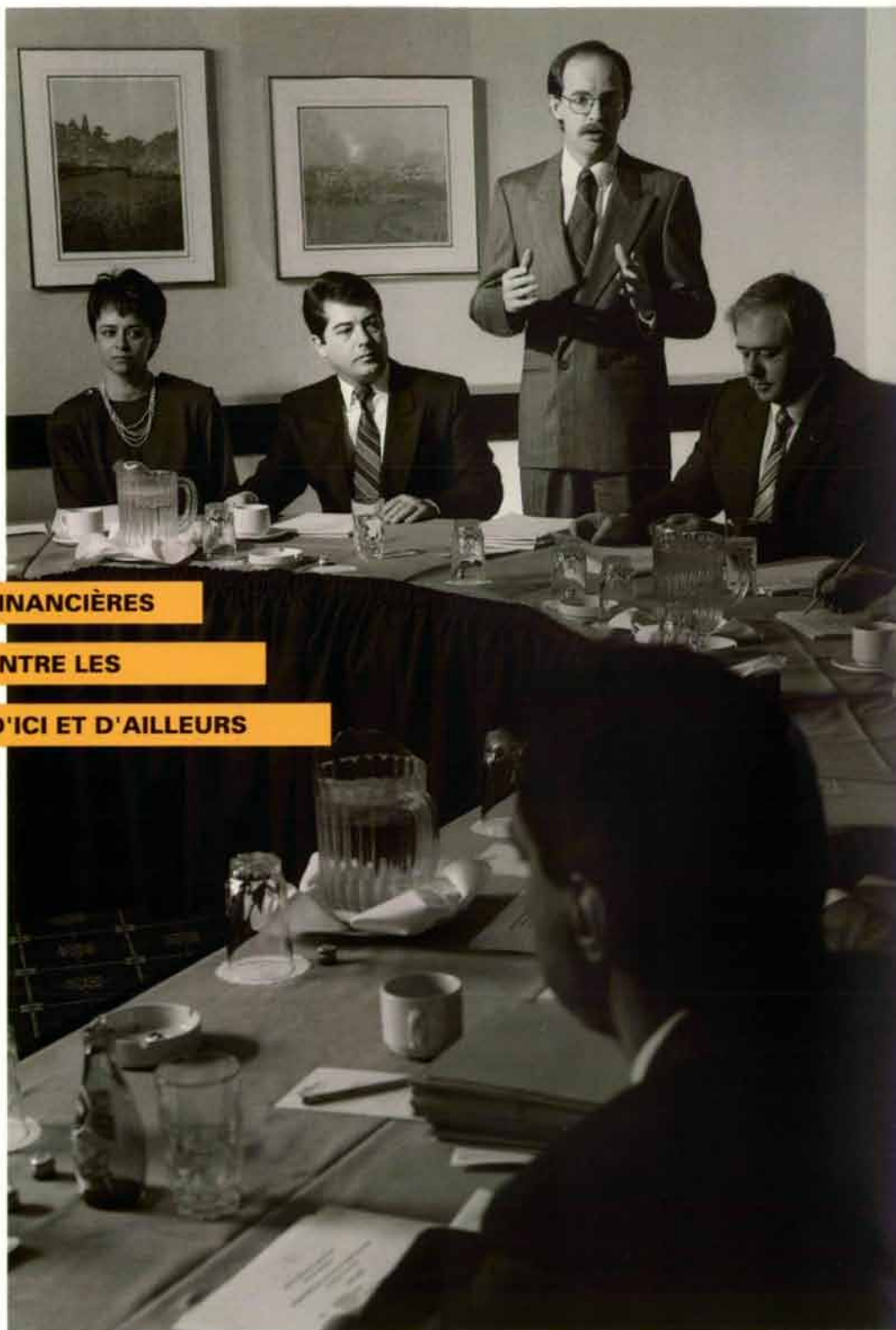
obtenus pour la période du cycle de ralentissement de l'inflation permet de constater que les rendements des trois principaux éléments d'actif, soit 17,5% pour les obligations, 13,2% pour les actions canadiennes et 14,8% pour les hypothèques, ont surpassé ceux des indices de référence qui ont atteint respectivement 15,1%, 12,2% et 14,3%. Quant au portefeuille d'immeubles et à celui des actions étrangères dont la constitution est plus récente, soit respectivement de quatre ans et de cinq ans, les résultats permettent de constater que la valeur ajoutée au rendement effectif du portefeuille de la Caisse a été très positive, les rendements s'élevant à 14,6% et à 22,5% pour les quatre dernières années.

## 6

### RENDEMENT DES INDICES FINANCIERS

Indices	1988	1985-1988	1982-1988
M.Y.W. - obligations - moyen terme	9,2	11,6	15,1
M.Y.W. - hypothèques	8,3	10,6	14,3
TSE 300	11,1	12,5	12,2
C.I.W.I. (Capital International World Index)	13,5	27,4	—
M.Y.W. - bons du Trésor canadien (91 jours)	9,4	9,3	10,5

## VALEURS À REVENU VARIABLE

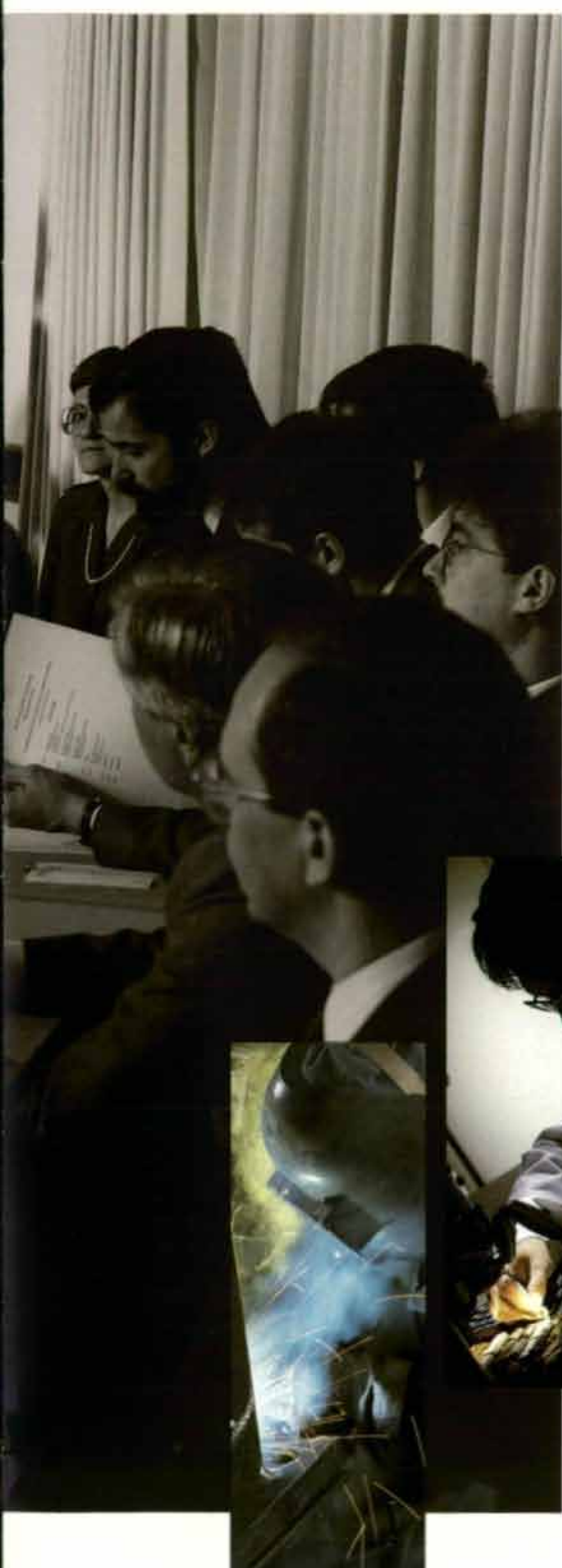


**CRÉER DES SYNERGIES FINANCIÈRES**

**ET ÉCONOMIQUES ENTRE LES**

**ENTREPRISES D'ICI ET D'AILLEURS**

Par ses participations et ses placements en actions, la Caisse est un partenaire et un actionnaire important d'entreprises de petite, de moyenne et de grande envergure.



En général, l'année a été bonne pour les principaux marchés boursiers mondiaux qui ont progressé davantage qu'en 1987. En monnaie locale, ce sont les marchés japonais et allemand qui ont été les plus performants, suivis des marchés nord-américains et finalement du marché anglais.

Cette amélioration généralisée tient à la vigueur économique mondiale et à la relative stabilité des marchés obligataires, découlant de taux d'inflation encore favorables.

Dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêt à court terme, où l'extension du cycle économique actuel faisait l'objet de grandes incertitudes et les volumes de transactions demeuraient bien inférieurs à ceux de l'année précédente, les marchés boursiers américain et canadien ont

tout de même atteint des rendements respectivement de 16,5% et de 11,1%. Les achats adossés (leveraged buyouts) et autres opérations financières (prise de contrôle, achat d'actions, dividende extraordinaire) ont par ailleurs largement contribué à animer les marchés, les investisseurs se préoccupant avant tout de l'évaluation des titres et réagissant à la moindre

nouvelle susceptible d'influencer les cours.

**7**

**INDICES BOURSIERS EN 1988**  
(rendement total en pourcentage)

Indices	Lieu	En devise locale	En dollars canadiens
XXM	Montréal	11,3	11,3
TSE 300	Toronto	11,1	11,1
Standard & Poors' 500	États-Unis	16,5	6,8
C.I.W.I.	Royaume-Uni	9,6	-2,9
C.I.W.I.	Allemagne (R.F.A.)	35,4	10,5
C.I.W.I.	Japon	39,5	24,1

**MARCHÉS BOURSIERS**

**CANADIENS**

Sur le marché canadien, les comportements se sont révélés très différents selon les secteurs. Ainsi, en raison de la stabilité accrue du dollar américain et de l'absence de psychose inflationniste, les titres aurifères ont affiché des résultats négatifs, soit de -27,3%, effaçant la presque totalité des gains de l'année précédente. Par ailleurs, le secteur des mines et métaux, stimulé par les prix élevés des métaux de base, a procuré un rendement de 26,7%, tandis que celui des services financiers touchait 25,5% à la suite de l'amélioration de la situation vis-à-vis des prêts des banques aux pays en voie de développement. Enfin, la performance du secteur des communications qui s'établit à 35,3% est attribuable à la croissance soutenue des bénéfiques et aux nombreuses restructurations et prises de contrôle réelles ou potentielles.

La structure du portefeuille d'actions canadiennes n'a pas fondamentalement changé au cours de la dernière année. La Caisse a profité d'occasions d'achat ou de vente de titres qui lui paraissaient tantôt sous-évalués, tantôt surévalués, et a augmenté la proportion relative des actions qu'elle détient dans les secteurs aurifère et énergétique tandis qu'elle diminuait légèrement celle des valeurs du secteur financier.

L'ensemble des opérations s'est soldé par des achats nets de quelque 500 M\$ pour l'exercice. Cette croissance nette se répartit entre le portefeuille indexé, constitué de titres de l'indice TSE 35, et celui des participations dans les petites, moyennes et grandes entreprises québécoises, à raison respectivement de 75% et de 25%. À la fin de l'exercice, la valeur de réalisation du portefeuille indexé s'élevait donc à 933 M\$ et celle du portefeuille des participations, à 1 821 M\$.

Par ailleurs, le portefeuille de gestion (axé sur le choix de secteurs en fonction de l'évolution du cycle boursier) et celui de la recherche (axé sur le choix de titres dans chacun des secteurs) ont tout au long de l'année procuré des rendements oscillant

8 951 M\$, contre 7 938 M\$ à la fin de 1987, alors que sa valeur comptable était de 7 371 M\$, contre 6 723 M\$ en 1987.

## MARCHÉS BOURSISERS

### INTERNATIONAUX

L'évolution de la proportion d'actions étrangères dans l'actif total de la Caisse, à la valeur de réalisation, témoigne de sa politique de diversification sur les marchés boursiers internationaux, diversification qui a pour but d'obtenir un rendement optimal par rapport au risque et de profiter d'une perspective mondiale. Ainsi, les placements en actions étrangères, inexistantes à la fin de 1983, avaient une valeur de réalisation de 1 429 M\$ à la fin de 1988, ce qui représente 4,5% de l'actif total de la Caisse à la valeur de réalisation.

Les placements de la Caisse sur les marchés boursiers internationaux regroupent quatre portefeuilles ayant chacun leur mode de gestion : un portefeuille de gestion globale confié à des gestionnaires externes qui, sous réserve d'instructions particulières, peuvent investir partout sauf au Canada; un portefeuille d'actions américaines géré par une équipe interne; un portefeuille de fonds dont les proportions sont contrôlées par l'équipe interne et qui sont indexés aux sous-indices des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Europe continentale et de l'Asie, inclus dans l'indice mondial, ainsi qu'un portefeuille de participations internationales. À la fin de l'exercice, la valeur de réalisation de ces portefeuilles s'établissait respectivement à 534 M\$, à 177 M\$, à 687 M\$ et à 31 M\$.

Pour ce qui est des marchés, l'indice mondial Capital International World Index (C.I.W.I.) a affiché un

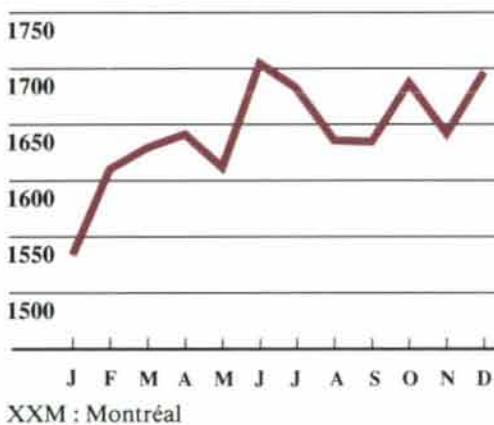
rendement de 23,8% en dollars américains pour 1988 et de 13,5% en dollars canadiens compte tenu de l'appréciation de cette devise.

La croissance économique plus forte qu'anticipé au Japon et en Allemagne (R.F.A.) a grandement influencé ce résultat, les rendements de ces marchés s'établissant respectivement à 39,5% et à 35,4% en monnaie locale. Au Royaume-Uni, la très forte croissance économique, accompagnée d'une détérioration de l'inflation et de la balance commerciale, a forcé la banque centrale à resserrer massivement sa politique durant la deuxième moitié de l'année. Le marché boursier anglais n'a alors pu suivre les autres, n'obtenant qu'un rendement de 9,6% en monnaie locale. Par ailleurs, malgré la vigueur de la croissance économique aux États-Unis, le rendement du marché américain ne s'est établi qu'à 16,5%, les craintes inflationnistes ayant contribué à en restreindre la bonne tenue.

En ce qui concerne les devises, l'amélioration de la balance commerciale américaine durant la première moitié de l'année ainsi que la force de l'économie aux États-Unis, faisant monter les taux d'intérêt à court terme durant cette période, ont contribué à raffermir le dollar considérablement durant l'été. Le renversement de ces facteurs durant le deuxième semestre et le négativisme prévalant face à la capacité du nouveau gouvernement américain de réduire son déficit budgétaire ont fait baisser le dollar. La devise a cependant terminé l'année à un niveau supérieur à celui de la fin de 1987. Au cours de l'exercice, la Caisse a investi 202 M\$ dans les actions étrangères, dont 22% aux États-Unis, 5% au Royaume-Uni, 6% en Europe continentale et 67% en Asie. Pour 1988, le rendement annuel du portefeuille d'actions étrangères, qui est inférieur à celui de l'indice mondial C.I.W.I., est marqué par le fait que les gestionnaires externes ont

8

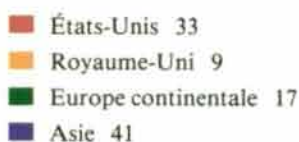
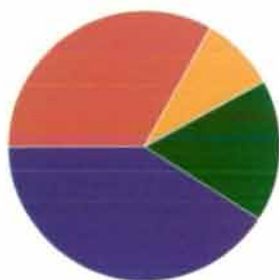
## INDICE XXM EN 1988



autour de ceux de l'indice, clôturant l'exercice légèrement au-dessus de cet indice sur une base annuelle. La valeur de réalisation des portefeuilles de gestion et de recherche au 31 décembre atteignait respectivement 5 035 M\$ et 1 162 M\$. À la fin de 1988, la valeur de réalisation du portefeuille consolidé d'actions canadiennes s'établissait à



**VENTILATION  
GÉOGRAPHIQUE DES  
ACTIONS ÉTRANGÈRES**  
au 31 décembre 1988  
(valeur de réalisation -  
en pourcentage)



dans l'ensemble obtenu des résultats moindres que l'indice pour cette période, quoique pour des motifs différents.

Au 31 décembre, la ventilation géographique du portefeuille d'actions étrangères était la suivante : 33% aux États-Unis, 9% au Royaume-Uni, 17% en Europe continentale et 41% en Asie.

#### PARTICIPATIONS

La Caisse favorise la croissance d'entreprises bien gérées en leur procurant un appui soutenu et en y effectuant des placements substantiels n'excédant toutefois pas 30% du capital-actions ordinaire. Par leurs activités ici et à l'étranger, ces entreprises contribuent à l'essor économique du Québec. L'association et la relation privilégiée à long terme qui s'établissent entre le partenaire et la Caisse visent à obtenir un rendement financier concurrentiel ainsi qu'une valeur ajoutée intéressante et ce, par l'optimisation des entreprises.

La Caisse est fière d'être associée à un groupe d'entreprises aussi dynamiques que prospères qui sont souvent chefs de file dans leur secteur d'activité et contribuent de façon déterminante à l'enrichissement de leur milieu.

Dans ce contexte, la Caisse, par sa représentation aux conseils d'administration des entreprises dans lesquelles elle investit et par la gestion dynamique de ses placements, s'efforce de jouer un rôle déterminant en appuyant ses partenaires dans leur planification et leur développement à moyen et à long terme, sans toutefois prendre part à la gestion courante des entreprises. Elle contribue ainsi à maximiser son rendement financier et son impact économique.

#### GRANDES ENTREPRISES

La Caisse a continué de promouvoir le développement de ses partenaires - anciens et nouveaux - dans ses activités de placement, privilégiant la capitalisation plutôt que l'endettement. Les placements qu'elle a effectués ont surtout servi à financer la forte croissance de plusieurs partenaires incluant, entre autres, le Groupe Canam Manac, Memotec Data et Métro-Richelieu.

En 1987, la Caisse avait ajouté, à ses participations habituelles, un volet de transactions privées et particulières visant des placements taillés sur mesure pour les entreprises et permettant une diversification du portefeuille en plus de procurer, à moyen et à long terme, un rendement financier supérieur à celui du marché. C'est dans cette optique qu'elle a acquis des parts de redevance pétrolière d'Enerplus Ressources, lui permettant de maintenir une présence rentable dans le domaine de

la production de ressources énergétiques et de recevoir le produit net de la vente des matières pétrolières et gazières. Elle a aussi contribué à la mise sur pied de la société en commandite Capital de participation québécois, dont l'objectif est de permettre le financement d'acquisitions par endettement, lorsque les circonstances s'y prêtent.

En 1988, la Caisse a réalisé des participations et des transactions particulières totalisant 158 M\$ et visant 11 entreprises. Dans le cadre de la gestion active de son portefeuille, elle a aussi procédé à la vente de placements de 29 M\$.

Au 31 décembre, la valeur de réalisation des participations dans les grandes entreprises s'élevait à 1 653 M\$. Ces placements englobaient 32 entreprises réparties dans 20 secteurs d'activité économique différents.

Afin de gérer le risque du portefeuille, la Caisse continue de favoriser une combinaison d'investissements sous forme d'actions ordinaires et de titres de nature hybride (titres donnant éventuellement accès à la propriété et procurant une rémunération minimale). C'est ainsi qu'à la fin de l'exercice, le portefeuille se composait de 85,2% d'actions ordinaires ou de titres équivalents et de 14,8% de véhicules hybrides.

L'année 1989 s'annonce déjà active avec l'ampleur des dossiers à l'étude. La Caisse entend favoriser et même accélérer la croissance de ses partenaires en leur permettant de se préparer au libre-échange, à la globalisation des marchés ainsi qu'au développement nécessaire pour prospérer dans la nouvelle économie qui émerge.

L'association de la Caisse à d'autres investisseurs nationaux, dont la Banque Nationale, la Financière Entraide-Coopérants, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et à des intervenants locaux ou spécialisés également intéressés à

## PETITES ET MOYENNES

### ENTREPRISES

Au début de l'année, la Caisse s'était fixé l'objectif de participer davantage à l'essor de l'économie en province en accordant un appui financier plus marqué aux petites entreprises bien gérées, dynamiques et rentables situées dans les différentes régions du

Québec.

De fait, ayant été appelée à jouer un rôle important dans la capitalisation des moyennes entreprises du Québec au cours des dernières années, elle avait été à même de constater le manque évident de sources de capitaux pour un marché qu'elle ne pouvait servir directement, soit celui de la petite entreprise à la recherche d'investissements de moins de 500 000 \$.

Or, comme ce fut le cas en 1981 lorsqu'elle décida de jouer un rôle déterminant dans la capitalisation des moyennes entreprises à la recherche de capitaux de plus de 500 000 \$, la Caisse entend développer un nouveau créneau, celui de la capitalisation des petites entreprises et ce, avec la collaboration de partenaires ainsi que par le biais de sociétés d'investissement.

#### Sociétés d'investissement

L'une des réalisations majeures de 1988 aura certes été la création de sociétés d'investissement destinées à faciliter la croissance harmonieuse des petites entreprises. Chacune de celles qui ont été créées au cours de l'année oeuvre dans un territoire qui lui est propre, en région. Les autres qui pourront être lancées auraient aussi un créneau distinctif, tel un territoire ou un secteur d'activité.

investir dans des entreprises industrielles, manufacturières, commerciales ou financières de leur région, et le fait de confier la gestion des sociétés d'investissement à des gestionnaires expérimentés dans chacune des régions ont paru être des éléments essentiels au succès de cette démarche.

Deux des sociétés d'investissement, situées à Québec et à Sherbrooke, sont connues respectivement sous les désignations de Capidem Québec et de Capital Estrie. Des engagements ont été pris en fin d'année pour la création d'une troisième société au coeur du Québec, couvrant les régions de Trois-Rivières et de Drummondville. Ensemble, elles ont un capital de plus de 28 M\$ à leur disposition et viseront à favoriser le développement de plus d'une centaine de petites entreprises au cours des prochaines années.

La Caisse a poursuivi son activité au chapitre du financement des moyennes entreprises par voie de capital-actions et de débetures. Ainsi, au cours de 1988, elle a convenu d'effectuer 15 financements privés totalisant 37,8 M\$. De ce nombre, trois transactions atteignant 8 M\$ faisaient toujours l'objet de négociations au 31 décembre. De plus, comme ce fut le cas en 1987, la Caisse a continué d'oeuvrer sur le marché secondaire des titres de moyennes entreprises inscrits dans le cadre du RÉAQ et offrant des perspectives de croissance intéressantes à moyen et à long terme, en investissant plus de 8,2 M\$ dans 24 entreprises. Les rachats de même que les remboursements de financements à terme ont été substantiels et ont totalisé 21,7 M\$.

Par ailleurs, quatre placements qui avaient une valeur de réalisation de 16,5 M\$ au 31 décembre 1987 ont, d'un point de vue administratif, été virés à d'autres portefeuilles, dont trois à celui des grandes entreprises et un à celui des marchés boursiers. À la fin de l'exercice, le portefeuille de placements dans les petites et moyennes entreprises atteignait 206,8 M\$ à la valeur de réalisation et visait non moins de 91 entreprises. Les partenaires de la Caisse auront réalisé quelque 36 projets de fusion ou d'acquisition en 1988, créant plus de 500 emplois - seulement au Québec. Ils auront par ailleurs investi plus de 70 M\$ en immobilisations, au Québec également.

Ces 91 entreprises qui ont choisi la Caisse comme partenaire pour assurer leur développement accéléré et harmonieux font aujourd'hui de celle-ci le plus important participant à la capitalisation des moyennes entreprises au Québec et l'un des principaux participants au Canada.

## PARTICIPATIONS

### INTERNATIONALES

Ce secteur d'activité particulier, qui en est à de modestes débuts, vise à conclure des associations à long terme avec des entreprises étrangères qui s'installent au Québec ou y prennent de l'expansion et des sociétés québécoises qui désirent réaliser des projets d'investissement à l'extérieur du pays, le tout dans un contexte de participation de la Caisse. Parallèlement, la Caisse s'associe à des institutions financières de l'étranger ayant les mêmes objectifs et pouvant, avec leurs partenaires, créer une synergie avec les siens.

Les activités de l'année ont été axées sur le développement de relations



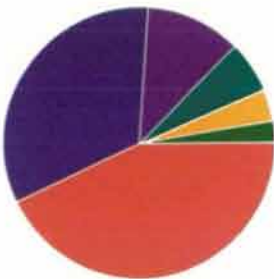
avec les partenaires actuels et sur la recherche de véhicules de placement à l'étranger. Ces relations internationales seront bénéfiques pour les partenaires québécois de la Caisse. En 1988, le portefeuille de participations internationales s'est accru de 2,5 M\$ à la suite d'un placement de 12,5 M\$ dans une société américaine spécialisée en ingénierie financière et de la vente d'un autre placement de 10 M\$.

#### IMMEUBLES

Le portefeuille immobilier de la Caisse s'est accru de 163,7 M\$ en 1988, pour atteindre 692,7 M\$, ce qui représente un taux de croissance de 31%. Sa valeur de réalisation au 31 décembre s'établissait à 881,7 M\$. La valeur de réalisation des éléments d'actif en terrains et bâtiments est certifiée annuellement par une firme reconnue. La diversification sectorielle et régionale des placements a été

10

**VENTILATION DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**  
au 31 décembre 1988  
(valeur de réalisation - en pourcentage)



■ Bureaux	43,1
■ Commercial	33,0
■ Industriel	11,5
■ Résidentiel	5,8
■ Terrains vacants	3,8
■ Hôtels	2,8

particulièrement accentuée au cours de l'exercice, de même que le regroupement de partenaires québécois. D'importantes acquisitions ont été faites dans le secteur industriel, dont l'achat de 40 propriétés à Saint-Laurent. Cette dernière acquisition, dans laquelle la participation de la Caisse s'élevait à 45%, a été réalisée avec les caisses de retraite de Domtar et des policiers de Montréal, la Société immobilière Trans-Québec

(S.I.T.Q.) et la Compagnie Guaranty Trust. Dans ce même secteur d'investissement, la Caisse et la S.I.T.Q. ont également conclu une entente à long terme avec le promoteur Cytren en acquérant une participation de 50% dans des terrains ainsi que des édifices commerciaux et industriels à Longueuil et à Saint-Laurent. L'achat de terrains industriels à Blainville a fait l'objet d'une autre entente avec le Groupe Désourdy.

Ce type d'association vise à accroître efficacement le portefeuille immobilier et ce, à des prix raisonnables et au fur et à mesure que s'effectuent les travaux sur les terrains.

Dans le domaine résidentiel, la Caisse a conclu une entente de développement avec le promoteur Prével après avoir procédé à l'achat de terrains à Anjou, représentant un investissement initial de l'ordre de 16 M\$.

La présence de notre institution en région a été renforcée par l'acquisition de quatre centres commerciaux, situés à Alma, à Jonquière, à Chicoutimi et à Rimouski, avec le concours de trois partenaires, soit la Société Westcliff, les Coopérants et la Société immobilière Trans-Québec. Deux autres centres commerciaux ont été acquis, soit à Thetford Mines et à

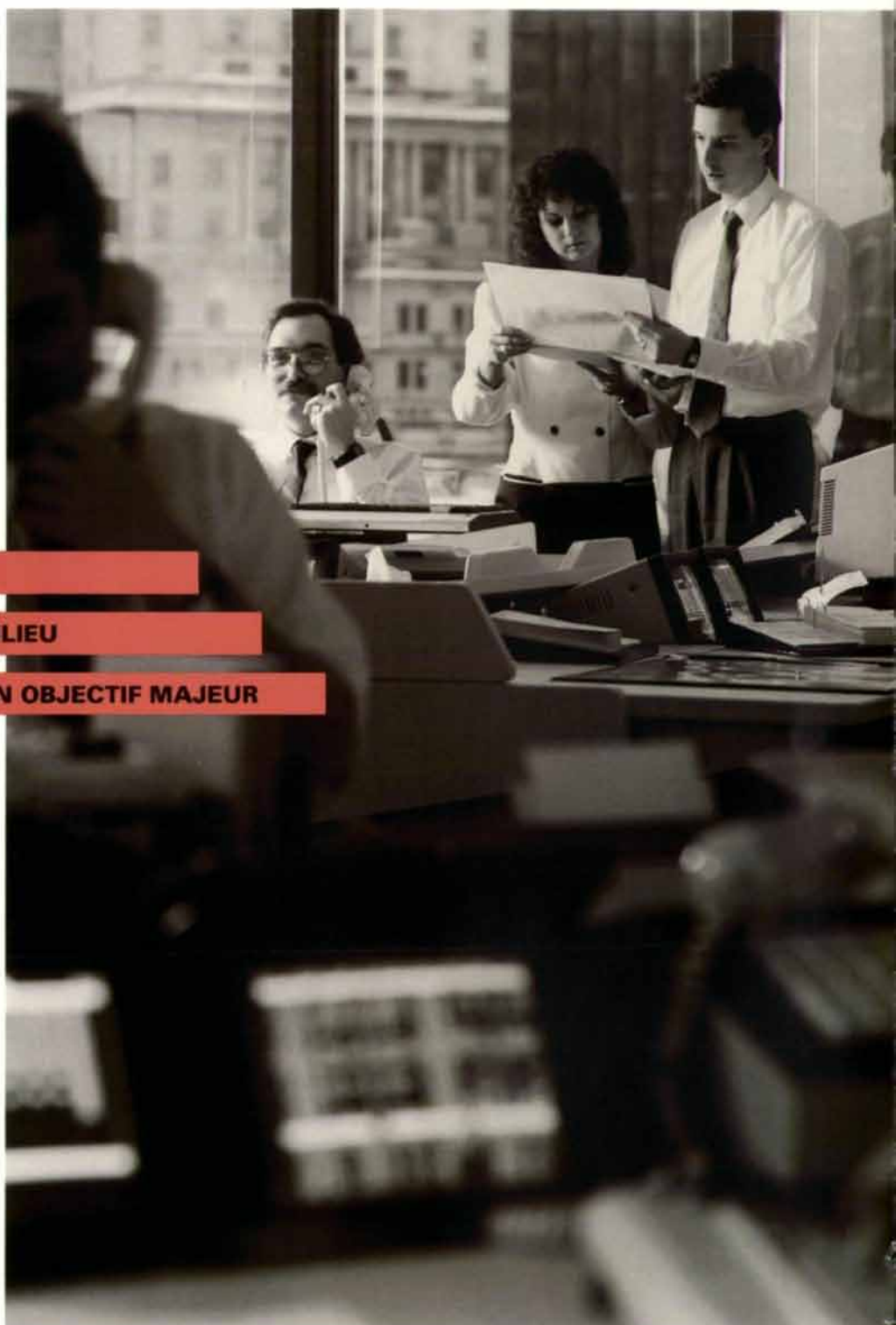
Cowansville, avec la participation de la S.I.T.Q. comme gestionnaire et partenaire.

La ventilation régionale des investissements immobiliers s'établit de la façon suivante : 27,6% au centre-ville de Montréal, 42,5% dans le reste de l'agglomération montréalaise, 13,9% à Québec, 9,1% dans les autres régions de la province et 6,9% hors Québec.

En outre, on a procédé à la mise en chantier d'immeubles sur certains terrains qui faisaient partie du portefeuille en 1987 : l'Édifice Mérici à Québec, l'édifice du Centre de commerce mondial, rue Saint-Jacques à Montréal, et des unités en copropriété sur les terrains de l'Île des Soeurs. Des investissements majeurs ont par ailleurs été faits dans le but d'accroître la valeur du portefeuille existant. Ainsi, le 1200, McGill College, le Westmount Square ainsi que l'hôtel de la place Dupuis font l'objet de travaux importants. Une fois rénové, cet hôtel portera la bannière Hôtel des Gouverneurs et sera le premier établissement de cette chaîne québécoise sur l'Île de Montréal.

La Caisse a enfin entamé le processus qui lui permettra de diversifier son portefeuille tant aux États-Unis qu'en Europe au cours des années à venir. Au 31 décembre 1988, la ventilation du portefeuille immobilier, à la valeur de réalisation, était la suivante : bureaux, 43,1%; commercial, 33%; industriel, 11,5%; résidentiel, 5,8%; terrains vacants, 3,8% et hôtels, 2,8%.

## VALEURS À REVENU FIXE



**CONTRIBUER À L'ESSOR**

**ÉCONOMIQUE DU MILIEU**

**REPRÉSENTE UN OBJECTIF MAJEUR**

La Caisse investit en obligations du gouvernement, des municipalités, des établissements de santé, des commissions scolaires et des sociétés d'État.



Au début de 1988, les craintes inflationnistes se sont quelque peu dissipées, mais la vigueur soutenue de l'économie n'a cessé de les raviver par la suite, de sorte que le loyer de l'argent, après avoir baissé au début de l'année, a recommencé à monter aux États-Unis et au Canada.

L'incertitude engendrée par le krach boursier d'octobre 1987 a continué de se manifester en 1988, ce qui a nécessité une attention de tous les instants pour suivre l'évolution du marché obligataire. Enfin, le contexte étant aussi marqué par l'internationalisation, les marchés se sont influencés mutuellement et de façon constante.

#### OBLIGATIONS

Au cours de l'exercice, une importante partie du programme de placement en obligations a été consacrée aux émissions du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et de plusieurs autres émetteurs du secteur public qui sont garanties par le gouvernement du Québec.

La Caisse, en plus de participer au maintien de la qualité du marché secondaire pour les titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec, a mis sur pied une politique de prêt de titres qui a eu pour effet

de contribuer à accroître la liquidité de ce marché. Par ailleurs, en raison de l'ampleur de son portefeuille, elle a facilité le rayonnement international de tels titres en prenant part à diverses opérations d'envergure.

L'institution a vendu et acheté pour plus de 5,7 milliards de dollars de titres du secteur public québécois en 1988, satisfaisant aussi bien des besoins d'acheteurs que de vendeurs.



L'utilisation de deux marchés importants, soit le marché américain et le marché canadien, offre des occasions d'améliorer la rentabilité des placements puisque les deux économies ont des comportements qui peuvent diverger selon les politiques fiscale et monétaire adoptées par chacun des pays.

Le portefeuille de titres à revenu fixe

se compose de titres classés sur une base permanente, tout en faisant l'objet d'une gestion active, et de titres acquis sur une base temporaire. Ces derniers, qui sont très liquides, sont utilisés en priorité pour contrôler la durée des portefeuilles, participer au marché des titres québécois et permettre une répartition plus dynamique de l'actif pour l'ensemble de la

11

### SOMMAIRE DE LA COMPOSITION DES PORTEFEUILLES OBLIGATAIRE ET HYPOTHÉCAIRE PAR TYPE D'ÉMETTEUR

au 31 décembre 1988

Titres	Valeur de réalisation		Taux nominal moyen (%)	Échéance moyenne (en années)	Durée modifiée (volatilité)
	(M\$)	(%)			
<b>Classés sur une base d'investissements permanents</b>					
Émis par le gouvernement du Québec	8 201,1	45,5	10,23	8,88	4,99
Garantis par un gouvernement	2 414,0	13,4	9,77	9,87	5,27
Garantis par octroi	755,8	4,2	11,10	5,90	3,71
Municipaux et scolaires	1 245,4	6,9	11,03	5,92	3,71
Entreprises et autres	150,6	0,9	11,21	4,05	2,67
Hypothécaires	1 813,1	10,1	10,83	4,14	2,77
<b>Classés sur une base d'investissements temporaires</b>					
Émis ou garantis par un gouvernement					
Canada	1 843,2	10,2	10,14	10,04	5,72
États-Unis	1 326,0	7,4	8,48	12,91	6,70
Autres	256,7	1,4	9,91	11,85	3,64
	<b>18 005,9</b>	<b>100,0</b>	<b>10,19</b>	<b>8,62</b>	<b>4,82</b>

12

### SOMMAIRE DES ACHATS DE NOUVELLES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT ET DU SECTEUR PUBLIC QUÉBÉCOIS EN 1988

(valeur nominale - en millions de dollars)

	Montant des émissions			Achats par la Caisse sur le marché canadien	
	Marché canadien	Autres marchés	Total	Montant	(%)
<b>Gouvernement du Québec</b>					
Émission régulière	2 866,3	372,4	3 238,7		
Refinancement	20,3	359,6	379,9		
	2 886,6	732,0	3 618,6	650,0	22,52
<b>Hydro-Québec et autres sociétés d'État</b>					
Émission régulière	1 340,0	860,8	2 200,8		
Refinancement	131,0	350,2	481,2		
	1 471,0	1 211,0	2 682,0	275,0	18,69
<b>Municipalités et garanties par octroi</b>					
Émission régulière	927,4	87,6	1 015,0	218,5	23,56
	<b>5 285,0</b>	<b>2 030,6</b>	<b>7 315,6</b>	<b>1 143,5</b>	<b>21,64</b>

Caisse. Ainsi, le pourcentage de titres détenus sur une base temporaire peut fluctuer à la hausse ou à la baisse. À la fin de l'exercice, il atteignait 19% de l'ensemble du portefeuille à revenu fixe.

Les placements en obligations du secteur public québécois émises au cours de 1988 se sont élevés à 1,14 milliard de dollars. De ce montant, 650 M\$ ont été alloués aux titres du gouvernement du Québec, 150 M\$ à ceux d'Hydro-Québec et 344 M\$ à ceux d'autres émetteurs de ce secteur, dont 100 M\$ à la Société d'habitation du Québec et 25 M\$ à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Au 31 décembre 1988, les titres obligataires en portefeuille avaient une valeur de réalisation de 16,2 milliards de dollars, une échéance moyenne de 9,13 ans, un coupon moyen de 10,11% et, selon ce concept technique de gestion, une durée modifiée de 5,05 ans.

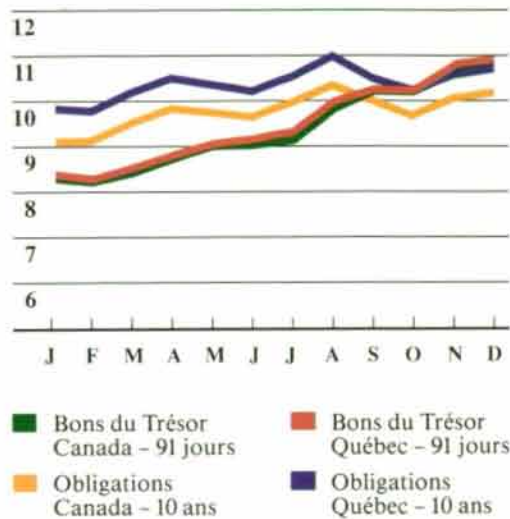
## HYPOTHÉQUES

Soutenu par la vigueur de l'économie québécoise et par la confiance des consommateurs et des investisseurs, le marché immobilier a profité d'un très grand dynamisme. Dans le secteur résidentiel, les acheteurs d'une première maison ont continué à jouer un rôle majeur. Le nombre de mises en chantier a été assez important et le marché de la revente a été très fort. Les secteurs commercial et industriel ont connu des résultats sans précédents, ce qui démontrait la confiance des promoteurs et des investisseurs. Les espaces industriels, de bureaux et de commerces de détail ont trouvé très facilement preneurs et les activités de vente et de location se sont révélées intenses.

Le niveau des taux hypothécaires est demeuré assez stable durant la majeure partie de l'année. Toutefois, une hausse générale entamée au deuxième trimestre a fait grimper les taux résidentiels au-delà de 12% à la fin de l'exercice.

13

### ÉVOLUTION DES RENDEMENTS EN 1988 (en pourcentage)



Sources : Banque du Canada et la Caisse

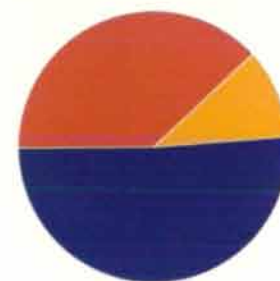
Les prêteurs hypothécaires ont donc été très actifs. La grande disponibilité de fonds a continué d'alimenter une vive concurrence en ce qui concerne les taux d'intérêt et les montants des prêts.

Les placements hypothécaires de la Caisse sont effectués au Québec. Au cours de l'année, l'institution a consenti des prêts totalisant 331 M\$, répartis entre les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Elle a de plus poursuivi ses objectifs visant à favoriser la réalisation de constructions nouvelles et à assurer l'accessibilité de ses prêts dans toutes les régions.

Les principaux financements effectués au cours de l'exercice s'inscrivaient dans le cadre des réalisations suivantes : la construction de l'Édifice Mérci, un immeuble à bureaux situé à Québec dans lequel la Caisse détient une autre partie de la propriété par l'entremise de ses filiales; la construction des Colonnades

14

### VENTILATION DES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES au 31 décembre 1988 (valeur de réalisation - en pourcentage)



■ Résidentiel 51,1  
■ Commercial 38,4  
■ Industriel 10,5

Pointe-Claire, un complexe immobilier englobant un édifice à bureaux et des commerces; l'agrandissement et la rénovation du Carrefour Baie-des-Chaleurs, un centre commercial situé à New Richmond, et le financement permanent du Carrefour Super-Carnaval à Trois-Rivières, conjointement avec L'Impériale, compagnie d'assurance-vie.

La Caisse participe activement aux programmes sociaux relatifs à l'habitation, comme ceux de la Société d'habitation et de développement de Montréal et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les modalités de ces prêts sont concurrentielles avec celles qui sont offertes sur le marché. Entre autres, elle a financé plusieurs coopératives d'habitation au moyen de prêts hypothécaires indexés.

Une bonne partie des placements hypothécaires dans le secteur résidentiel a été réalisée par l'entremise de quatre mandataires : Fiducie



Desjardins, Sherbrooke Trust, Trust Général du Canada et Trust Prêt et Revenu. Par leur réseau d'affaires et leurs différentes succursales, ces sociétés de fiducie permettent de mieux servir le marché, particulièrement celui du secteur résidentiel et de l'habitation de moins de 5 logements.

À la fin de l'exercice, les financements hypothécaires de la Caisse atteignaient 1,8 milliard de dollars à la valeur de réalisation, soit 5,7% du portefeuille global. Leur ventilation s'établissait comme suit : secteur résidentiel, 51,1%; secteur commercial, 38,4% et secteur industriel, 10,5%.

L'échéance et la durée du portefeuille

ont été réduites sensiblement au cours de l'année grâce à la forte proportion de nouveaux prêts à courte échéance et à la vente de placements de l'ordre de 46 M\$ dont l'échéance moyenne était de 17,2 ans. Cette stratégie de raccourcir l'échéance moyenne s'inscrit dans le contexte de la gestion globale du portefeuille de titres à revenu fixe.

La Caisse a aussi poursuivi un autre objectif important en renforçant sa présence dans le secteur industriel afin de mieux diversifier la nature des propriétés qui font l'objet de ses prêts et d'intensifier son appui aux entreprises québécoises. La proportion des financements dans ce secteur a donc nettement augmenté et représentait 10,5% de l'ensemble du portefeuille hypothécaire à la fin de l'exercice.

Au 31 décembre 1988, le taux d'intérêt moyen des prêts accordés par la Caisse s'établissait à 11,11%, tandis que l'échéance moyenne et la durée modifiée étaient respectivement de 4,14 et de 2,77 ans.

#### MARCHÉ MONÉTAIRE

Les craintes de recrudescence de l'inflation ont amené la Banque du Canada à adopter une politique monétaire restrictive en 1988. Ainsi, le taux d'intérêt des bons du Trésor du Canada à échéance de 91 jours a grimpé de 250 points centésimaux au cours de l'année, pour atteindre 10,9% le 31 décembre. Les interventions de la Banque ont été encore plus marquées au cours du deuxième semestre, alors que le rythme d'expansion de la demande exerçait de toute évidence des pressions sur les coûts et les prix. Ce contexte a été accentué par les effets de la déréglementation et de la globalisation des marchés au cours des dernières années. La mobilité des investissements a donc continué de s'accroître, augmentant l'instabilité des taux d'intérêt et des devises, et le dollar canadien a pu s'apprécier de plus de 10% par rapport au dollar américain.



Devant l'incertitude grandissante entourant l'évolution du loyer de l'argent, la Caisse, désirant s'immuniser contre les risques, a fait appel à une variété croissante de nouveaux véhicules de placement. Tout en continuant d'assumer un rôle d'innovateur sur la place financière de Montréal, elle a donc cherché à optimiser son rendement en contrôlant le risque relié à toutes ses décisions de placement. Ce risque est bien identifié et fait l'objet d'une évaluation constante; il est associé à la volatilité des taux d'intérêt, à la négociabilité des différents placements, à la qualité du crédit des émetteurs et enfin à la devise dans laquelle s'effectue le placement.

La gestion des placements à court terme couvre trois grands volets : la trésorerie (fonds investis à très court terme), le placement de portefeuille proprement dit et les opérations de change. À cause de l'importance relative du volet trésorerie, le portefeuille du marché monétaire canadien de la Caisse a atteint des proportions considérables pendant presque toute l'année, dépassant en moyenne les 2 milliards de dollars. La gestion active de ces réserves stratégiques s'est concrétisée par des placements dans des titres très liquides et un volume de transactions sensiblement plus élevé qu'en 1987, atteignant même 32 milliards de dollars. Par ailleurs, en ce qui concerne le placement de portefeuille comme tel, la Caisse a continué ses opérations sur les marchés des bons du Trésor du Québec et du Canada en plus d'appuyer ses partenaires québécois en étant fort active sur les marchés des titres d'institutions financières et d'entreprises. Les volumes de

transactions avec les intervenants déjà présents à Montréal ont augmenté et la Caisse a exploité de nouvelles avenues avec des institutions qui se sont installées au Québec ou qui sont en voie de le faire, notamment certaines banques. De plus, parallèlement aux marchés au comptant, la Caisse s'est servie de nouveaux véhicules, dont les acceptations de banque à terme. À la Bourse de Montréal, elle a été une des premières institutions à négocier ces titres inscrits à la cote. Elle a également passé des contrats d'échange de taux d'intérêt à terme, un produit qui est semblable au précédent mais qui se négocie hors cote.

Au chapitre des opérations de change, en plus des contrats à terme qu'elle utilisait depuis longtemps, la Caisse a conclu des accords d'échange croisé de devises avec des membres de la communauté financière de Montréal dans le but de couvrir le risque de change associé aux portefeuilles d'actions et d'obligations internationales.

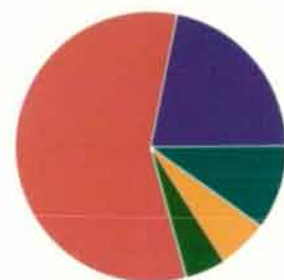
Pour 1989, l'orientation de la Caisse de percer progressivement dans le secteur des titres internationaux permet d'envisager des opérations multidevises et de poursuivre l'utilisation de produits dérivés pour couvrir les risques déjà identifiés.

Au 31 décembre, le total des placements des portefeuilles du marché monétaire se chiffrait à 2,1 milliards de dollars à la valeur nominale et l'échéance moyenne pondérée atteignait 90 jours.

15

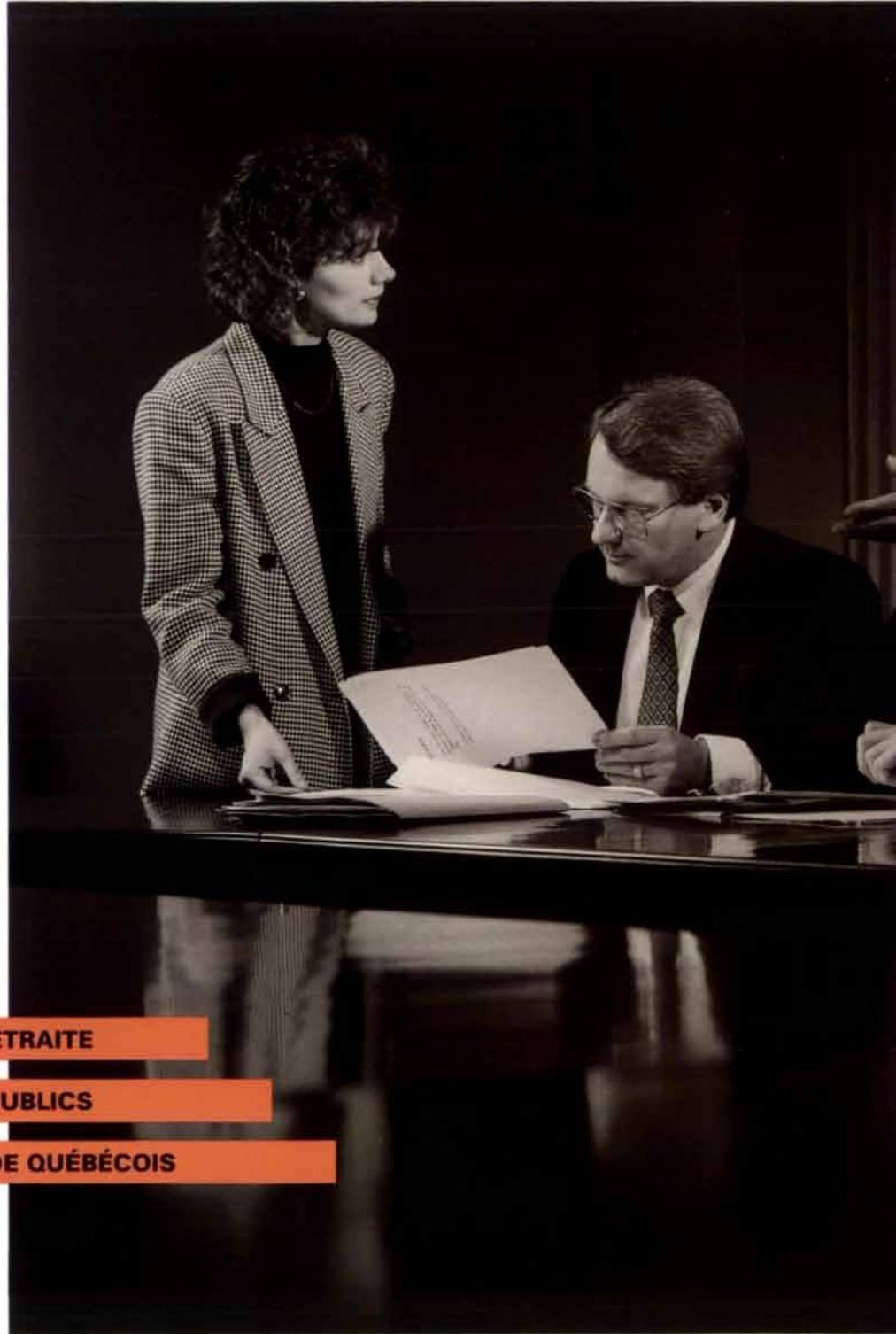
#### VENTILATION DES VALEURS À COURT TERME

au 31 décembre 1988  
(valeur nominale - en pourcentage)



■	Bons du Trésor	57,6
■	Effets d'institutions financières	21,5
■	Billets de sociétés d'État	10,1
■	Effets de commerce	6,3
■	Autres	4,5

## DÉPOSANTS



**GÉRER LES FONDS DE RETRAITE**

**ET D'ASSURANCE PUBLICS**

**DE MILLIONS DE QUÉBÉCOIS**

La Caisse discute et échange  
avec ses déposants périodique-  
ment pour mieux connaître  
leurs besoins et les informer  
des résultats obtenus.



Au 31 décembre 1988, la valeur de réalisation de l'avoir des déposants atteignait 31,6 milliards de dollars, ayant augmenté de 2,8 milliards au cours de l'année. À la valeur comptable, cet avoir s'élevait à 29,9 milliards de dollars, soit une hausse de 2,5 milliards constituée du réinvestissement partiel des revenus qui ont totalisé 2,6 milliards de dollars. Des retraits nets de 92 M\$ ont cependant été enregistrés. À cet égard, les

contributions nettes de 658 M\$ versées par certains déposants n'ont pas complètement annulé l'effet des retraits de 750 M\$ effectués par d'autres, dont 742 M\$ par la seule Régie des rentes du Québec.

En vertu de lois votées par l'Assemblée nationale, divers régimes d'assurance et caisses de retraite publics confient à la Caisse les sommes qui proviennent de plus de 3,9 millions de citoyens du Québec.

Les organismes concernés veillent notamment à l'administration de ces régimes, alors que la Caisse a la responsabilité légale et le mandat d'assurer le placement, la protection et la croissance de leur actif respectif. La Caisse reçoit les sommes confiées sous forme de dépôts à vue, à terme ou à participation, au gré du déposant. Les dépôts à vue et à terme constituent des créances qui portent intérêt. Les dépôts à participation représentent une part de l'actif net et des revenus nets d'un fonds; leur valeur fluctue donc en fonction de celle du fonds dans lequel ils sont effectués.

La Caisse compte neuf fonds : le fonds général et huit fonds particuliers. Le fonds général est une

caisse commune regroupant plusieurs déposants, alors que chaque fonds particulier n'en a qu'un seul. Des 11 déposants, sept accumulent des réserves pour des engagements futurs et quatre lui confient des liquidités. Au cours de l'année, la Caisse a poursuivi ses rencontres périodiques avec les déposants afin de mieux connaître leurs besoins de liquidité et de les informer des résultats obtenus.



16

**ÉVOLUTION DES PLACEMENTS**  
au 31 décembre  
(valeur comptable –  
en millions de dollars)



- Valeurs à revenu fixe (obligations, financements hypothécaires, valeurs à court terme)
- Valeurs à revenu variable (actions, valeurs convertibles, investissements immobiliers)

## FONDS GÉNÉRAL

### La Régie des rentes du Québec (R.R.Q.)

Le déposant principal au fonds général, la R.R.Q., assure l'administration du régime universel de retraite des Québécois, créé en 1965.

Bien que son avoir à la valeur comptable ait augmenté de 481 M\$ au cours de l'exercice, la Régie des rentes du Québec a puisé 742 M\$ à même ses 1 222 M\$ de revenus pour faire face à ses obligations courantes. L'année précédente, elle avait retiré 673 M\$, ce qui représente une utilisation de 49,6% de ses revenus de placement en 1987, contre 60,7% en 1988. À la fin de l'année, son avoir, soit 14,1 milliards de dollars à la valeur de réalisation, représentait 44,6% de l'avoir total des déposants. À la suite de la majoration annuelle de 0,2% amorcée en 1987 pour cinq ans, le taux de cotisation pour 1989 passe de 4% à 4,2% des gains cotisables.

Cette augmentation ralentira, au cours des prochaines années, la progression des retraits prévus par la Régie.

### La Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ)

Créée en 1977, la RAAQ est le deuxième déposant en importance au fonds général. Elle administre le régime général d'assurance contre les dommages corporels découlant des accidents de la route. Sa principale mission est de réduire les risques qui sont associés à la route. Trois plans d'action s'intègrent à cette mission : il s'agit du contrôle de l'accès au réseau routier, de la promotion de la sécurité routière et de l'indemnisation des victimes d'accidents de la route. Pour la première fois de son histoire, la Régie a dû puiser 8 M\$ à même ses quelque 377 M\$ de revenus de placement. Ce phénomène s'explique par une baisse des cotisations qui a été occasionnée principalement par l'étalement annuel



du renouvellement de l'immatriculation et par l'investissement de 200 M\$ sur trois ans dans l'infrastructure routière pour

améliorer la sécurité. Au 31 décembre 1988, l'avoir de la RAAQ à la valeur de réalisation se chiffrait à 4,5 milliards de dollars, contre 4,2 milliards à la valeur comptable. Le régime constitue 14,1% de l'avoir total des déposants et 23,9% du fonds général à la valeur de réalisation.

### Le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers (FAPAF)

Parmi les détenteurs d'unités au fonds général, on retrouve également la FAPAF depuis 1978. Son rôle est de garantir aux prêteurs le remboursement des pertes sur les prêts agricoles. À cet effet, elle maintient une réserve minimale de 10 M\$.

17

## DÉPOSANTS

au 31 décembre 1988

	Sigle	Premier dépôt	Nombre de cotisants <sup>1</sup>	Avoir des déposants <sup>2</sup>
Régie des rentes du Québec	R.R.Q.	1966	3 095 000	14 110,5
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	CARRA			
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	RREGOP	1973	380 000	7 861,7
Régime général de retraite des maires et des conseillers des municipalités		1975	750	22,3
Régimes particuliers		1977	115	31,5
Régie de l'assurance automobile du Québec	RAAQ	1978	3 900 000	4 458,8
Commission de la santé et de la sécurité du travail	C.S.S.T.	1973	171 252	2 716,1
Commission de la construction du Québec	C.C.Q.			
Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec		1970	107 000	2 362,4
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	FAPAF	1978	1 758	11,0
Régie des assurances agricoles du Québec		1968	45 065	27,2
Régie des marchés agricoles du Québec		1967	66	1,7
Régie de l'assurance-dépôts du Québec		1969	1 378	20,4

<sup>1</sup>estimé

<sup>2</sup>valeur de réalisation - en millions de dollars

## VENTILATION DE L'ACTIF DES FONDS PAR CATÉGORIE DE PLACEMENT

au 31 décembre 1988  
(en millions de dollars)

Catégorie	Valeur comptable				Variation nette	Valeur de réalisation
	Fonds général <sup>1</sup>	Fonds particuliers	Total	% du total		Total
Obligations	10 599,3	5 621,2	16 220,5	54,2	646,1	16 192,7
Financements hypothécaires	644,6	1 198,2	1 842,8	6,1	75,5	1 813,2
Actions et valeurs convertibles	4 523,1	4 213,8	8 736,9	29,2	794,1	10 372,4
Investissements immobiliers	293,4	292,6	586,0	2,0	136,5	749,0
Valeurs à court terme	1 327,3	645,0	1 972,3	6,6	833,9	1 970,2
Dépôts nets au fonds général	—	59,9	59,9	0,2	28,3	59,9
	17 387,7	12 030,7	29 418,4	98,3	2 514,4	31 157,4
Autres éléments d'actif	303,9	195,9	499,8	1,7	9,6	499,8
<b>1988</b>	<b>17 691,6</b>	<b>12 226,6</b>	<b>29 918,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 524,0</b>	<b>31 657,2</b>
1987	16 815,3	10 578,9	27 394,2	100,0	2 400,2	28 849,8
Variation nette	876,3	1 647,7	2 524,0	—	—	2 807,4

<sup>1</sup>L'actif du fonds général a été réduit du montant des dépôts à vue des fonds particuliers ainsi que des intérêts courus.

### Autres déposants

La Régie des assurances agricoles du Québec, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et la Régie des marchés agricoles du Québec ne détiennent pas d'unités au fonds général. Elles confient uniquement des liquidités, sous forme de dépôts à vue ou à terme, qui totalisent 49,3 M\$.

### FONDS PARTICULIERS

#### Les employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)

Créé en 1973, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics couvre le personnel du secteur public, tant les fonctionnaires que les employés des secteurs de l'éducation et des affaires sociales. La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) administre cette caisse de retraite. Depuis sa création, 7,3 milliards de dollars ont été accumulés au RREGOP, lequel représente 24% de l'ensemble de l'avoir des déposants. Ceci en fait le deuxième déposant en importance à la Caisse. À la valeur de réalisation, il s'agit de 7,9 milliards de dollars, soit 25% de

l'avoir des déposants. L'avoir du régime a crû de 941 M\$ à la valeur comptable au cours de 1988 : aux revenus réinvestis s'ajoutent 328 M\$ de contributions. Le RREGOP est le régime qui amène le plus de contributions à la Caisse. Il se subdivise en deux comptes : celui des employés syndiqués (fonds 301) et celui des employés non syndiqués (fonds 302).

#### Les régimes particuliers et les maires et les conseillers des municipalités

La CARRA administre également d'autres régimes, dont ceux qui sont mentionnés en rubrique. Leur actif est investi aux fonds particuliers 303 et 304 et représente respectivement 31,5 M\$ et 22,3 M\$ à la valeur de réalisation.

#### La Commission de la construction du Québec (C.C.Q.)

La Caisse gère aussi les sommes confiées par certains autres régimes supplémentaires de rentes, dont celui des employés de l'industrie de la construction. Ce régime se distingue tant par la nature des prestations qui

19

### RÉPARTITION - POUR L'ENSEMBLE DES DÉPOSANTS - DU REVENU ET DES CONTRIBUTIONS NETS (en millions de dollars)



■ Revenu net (revenus de placement moins frais d'administration)  
■ Contributions nettes (dépôts moins retraits)

en découlent que par la source des cotisations qui le constituent. Au 31 décembre, l'actif de ce régime, qui totalisait 2,4 milliards de dollars à la valeur de réalisation, était réparti

entre trois comptes : celui des participants actifs (fonds 311 - regroupant tous les employés non retraités), celui des participants retraités (fonds 312 - regroupant tous les retraités de cette

20

#### VENTILATION DE L'AVOIR TOTAL DES DÉPOSANTS

au 31 décembre

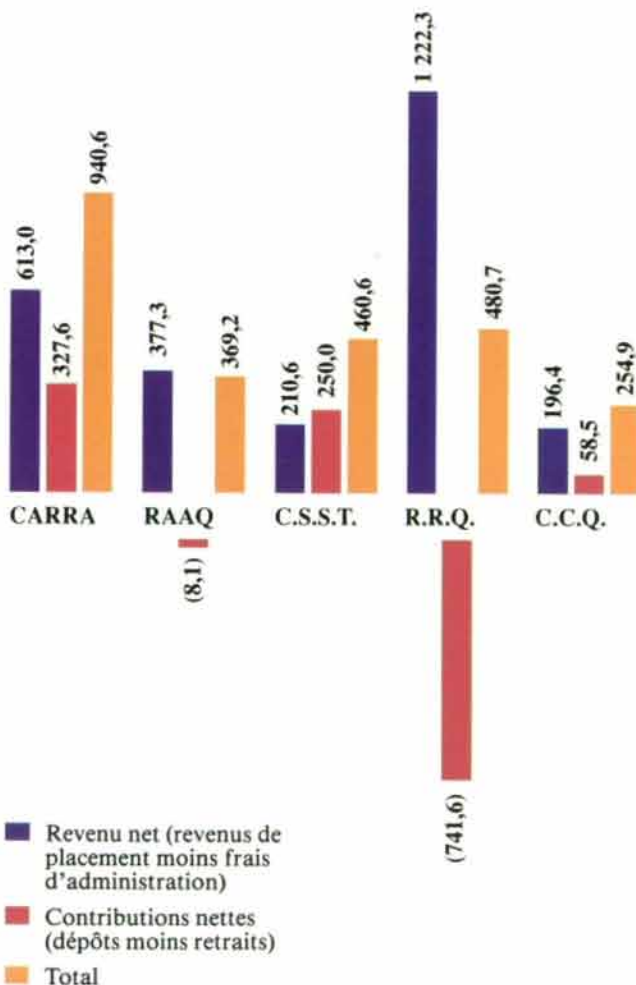
(valeur de réalisation - en pourcentage)

	1988	1987	1986	1985	1984
Régie des rentes du Québec	44,6	46,9	48,5	49,6	50,9
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	25,0	23,9	22,7	21,7	20,3
Régie de l'assurance automobile du Québec	14,1	14,1	13,7	13,2	12,2
Commission de la santé et de la sécurité du travail	8,6	7,8	8,2	8,7	9,5
Commission de la construction du Québec et autres déposants	7,7	7,3	6,9	6,8	7,1

21

#### RÉPARTITION - PAR DÉPOSANT - DU REVENU ET DES CONTRIBUTIONS NETS EN 1988

(en millions de dollars)



industrie) et celui des contributions complémentaires de certains travailleurs (fonds 313 - regroupant les employés non retraités versant des cotisations supplémentaires). Grâce au regroupement des employés de la majorité des autres corps de métier, les contributions au fonds 313 ont presque quadruplé en 1988. Par ailleurs, durant l'exercice, des contributions de 59 M\$ et des revenus de 196 M\$ ont permis d'augmenter l'actif du régime de 255 M\$.

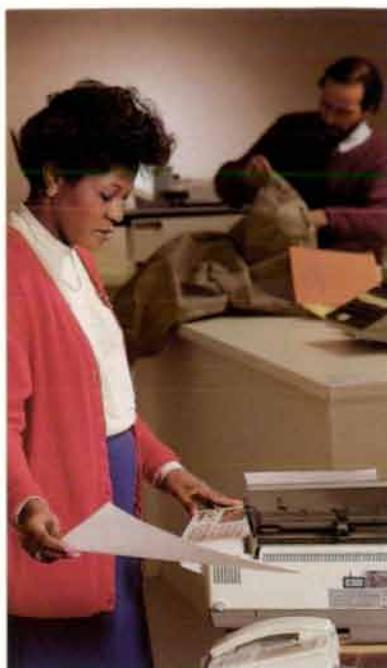
La majoration du taux de cotisation des employés et des employeurs au régime de base (fonds 311), décrétée en 1987, a permis à la Commission d'apporter des contributions de 65 M\$ à la Caisse, renversant ainsi la tendance des retraits amorcée depuis 1983.

#### La Commission de la santé et de la sécurité du travail (C.S.S.T.)

Depuis 1973, la C.S.S.T. confie à la Caisse les sommes qu'elle accumule pour remplir ses engagements envers les accidentés du travail et les victimes de maladies professionnelles. Elle perçoit des cotisations auprès de chaque employeur, l'assurant ainsi contre les risques reliés à son secteur d'activité. Au 31 décembre 1988, la C.S.S.T. avait à son actif 2,7 milliards de dollars à la valeur de réalisation, soit près de 8,6% de l'avoir des déposants. Son avoir à la valeur comptable a augmenté de 461 M\$, incluant 211 M\$ de revenus de placement. La Commission apporte donc de nouvelles contributions et renverse ainsi la tendance des retraits amorcée depuis 1984.

De plus, la C.S.S.T. s'est fixé l'objectif prioritaire de baisser la fréquence des accidents de 10%. Avec la hausse du taux de cotisation de 2,50 \$ à 2,75 \$ en 1988, le fonds pourra ainsi se stabiliser et peut-être même amorcer une légère croissance.

## ADMINISTRATION



### FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration, qui sont répartis entre les différents fonds au prorata de la valeur de réalisation des placements, se sont élevés à 17,5 M\$. Les salaires et les honoraires professionnels ont constitué le principal élément de dépense, représentant 65,7 % des frais annuels. Les autres composantes importantes ont été le loyer et les assurances, comptant pour 14,5%, ainsi que les équipements et les fournitures, s'établissant à 5,7%.

De plus, les frais découlant directement de la gestion des placements pour des services fournis par d'autres institutions financières ont été imputés aux revenus de placement des fonds comme suit : 3,66 M\$ au fonds général et 2,79 M\$ aux fonds particuliers.

### RESSOURCES HUMAINES

La conjoncture favorable du marché de l'emploi a permis à notre institution de mener à bien son programme de recrutement.

En complément à une expérience de travail riche et variée, l'ensemble du personnel de la Caisse présente un profil de formation professionnelle qui assure une relève pleine de potentiel pour les années à venir.

Près de 80% des professionnels et cadres détiennent un baccalauréat et plus de 30% d'entre eux comptent même un autre diplôme d'études supérieures à leur crédit.

Parmi les gestionnaires de fonds et autres spécialistes du placement, quelque 30% du personnel a réussi avec succès au moins une des étapes du programme d'accréditation C.F.A. (Certified Financial Analyst).

Dans les catégories soutien et technique, environ un tiers des employés

a déjà terminé ou terminera prochainement un programme d'études universitaires de premier cycle.

Par la nature de son expérience et la qualité de sa formation, le personnel est à même de répondre adéquatement aux objectifs ambitieux de la Caisse.

#### **SYSTÈMES D'INFORMATION**

La Caisse a achevé, vers le milieu de l'année, la conversion de tous les systèmes d'information et de données. Cette conversion avait été rendue nécessaire par l'expansion du volume de transactions et l'augmentation du nombre d'utilisateurs de l'ordinateur. Un nouveau système informatique central est maintenant entièrement opérationnel. Par ailleurs, le plan de relève en cas d'urgence ou de désastre a été mis à jour.

La Caisse a également donné suite à son programme de développement d'applications afin de répondre aux besoins des marchés boursiers canadiens et internationaux, de même qu'aux besoins du marché monétaire. En matière de micro-informatique, elle a continué son programme d'acquisition de nouveau matériel tout en assurant le soutien et la formation nécessaires à l'ensemble du personnel pour permettre le fonctionnement efficace et la bonne utilisation des outils de travail.

#### **COMMUNICATIONS**

La Caisse a poursuivi ses activités de communication visant à fournir le plus d'information possible à ses divers publics, tout en respectant le caractère privé des négociations propre à la conclusion de transactions financières. La notoriété toujours grandissante de la Caisse, de même que certains dossiers financiers de premier plan dont Inco, Noverco

et le lancement des sociétés d'investissement Capidem Québec et Capital Estrie, ont amené une recrudescence des activités de relations de presse et de relations publiques au Québec et à l'extérieur, notamment à Toronto et à New York.

La Caisse a également maintenu ses activités de communication auprès de sa clientèle du créneau des moyennes entreprises par la publication du bulletin trimestriel *Savoir-faire*, la tenue de rencontres d'affaires Entre partenaires et sa participation, sous différentes formes, à divers événements reliés au financement d'entreprises. La Caisse publie de plus deux fois l'an, en juin et en décembre, l'analyse des tendances et des prévisions de l'évolution de l'économie. Cette revue, *Cycles et tendances*, connaît une popularité sans cesse croissante; elle est disponible sur demande. Dans le domaine des publications, la Caisse a lancé une Collection Recherche qui vise à promouvoir la réflexion et l'analyse dans le domaine du placement. Diffusé à une clientèle spécialisée, le premier numéro s'intitulait : *La diversification en actions internationales pour un investisseur canadien*.

#### **Protection de la santé**

La Caisse a continué, en 1988, la mise en application des mesures prévues en vertu de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics, entrée en vigueur l'exercice précédent.



**MEMBRES DU CONSEIL****D'ADMINISTRATION**

**Jean Campeau**  
Président du Conseil d'administration  
et Directeur général

**Claude Legault**  
Président  
Régie des rentes du Québec

**Le juge Richard Beaulieu**  
Président  
Commission municipale du Québec

**Claude Béland**  
Président  
La Confédération des caisses  
populaires et d'économie Desjardins du  
Québec

**Marcel Côté**  
Associé  
SECOR

**Gisèle Desrochers**  
Sous-ministre adjointe  
Ministère du Loisir, de la Chasse  
et de la Pêche

**Louis Laberge**  
Président  
Fédération des travailleurs du Québec

**Pierre Péladeau**  
Président  
Quebecor Inc.

**Gaston Pelletier**  
Vice-président  
Corporation financière du St-Laurent

**Claude Séguin**  
Sous-ministre des Finances

**Gérald Tremblay**  
Président-directeur général  
Société de développement industriel  
du Québec

**MEMBRES DE LA****HAUTE DIRECTION**

Président et Directeur général  
**Jean Campeau**

Premiers vice-présidents :  
**Claude Ferland**  
Placements à revenu fixe

**Michel Grignon**  
Placements à revenu variable

**Michel Nadeau**  
Planification et Relations  
avec les déposants

**Serge Rémillard**  
Administration et Contrôle

**Jean-Claude Scraire**  
Affaires juridiques et institutionnelles  
et Placements immeubles

**PERSONNEL DE DIRECTION**

**Alain Auclair**  
Ressources humaines

**Yves Benoit**  
Administration, Ressources  
informatiques et matérielles

**Normand Bernier**  
Relations avec les entreprises  
- secteur international

**Pierre Bouvier**  
Portefeuille obligataire

**Jean-Claude Cyr**  
Placements immeubles

**Serge Desjardins**  
Vérification interne

**Réal Desrochers**  
Participations internationales

**André Duchesne**  
Placements marché monétaire

**Pierre Fortier**  
Participations - grandes entreprises

**Philippe Gabelier**  
Communications

**Lucien Goulet**  
Placements hypothécaires - Québec

**Ghislaine Laberge**  
Placements hypothécaires

**Frédéric Lecoq**  
Placements marchés boursiers  
canadiens

**Richard Lesage**  
Études économiques

**Gody Lienhard**  
Service des titres

**Germain Mathieu**  
Placements immeubles

**Yves Moquin**  
Répartition de l'actif

**Walter Murkens**  
Relations avec les déposants

**Daniel Paillé**  
Planification et Administration  
des participations

**Serge Piquette**  
Placements hypothécaires

**Normand Provost**  
Placements - petites et  
moyennes entreprises

**Adel Sarwat**  
Placements marchés boursiers  
internationaux

**Alain Tessier**  
Ressources comptables

**BILAN**  
au 31 décembre 1988

**ÉTATS FINANCIERS**

**SOMMAIRES CUMULÉS**

	1988	1987
	<i>(en millions de dollars)</i>	
<b>ACTIF</b>		
Placements		
Obligations	16 276	15 627
Actions et valeurs convertibles	8 777	7 957
Financements hypothécaires	1 803	1 714
Investissements immobiliers	656	491
Valeurs à court terme	2 035	1 173
	29 547	26 962
Autres éléments d'actif	512	497
	30 059	27 459
<b>PASSIF</b>	174	115
<b>AVOIR DES DÉPOSANTS</b>		
Fonds général	17 664	16 774
Fonds particuliers	12 221	10 570
	29 885	27 344
	30 059	27 459

**RÉSULTATS**  
de l'année terminée le 31 décembre 1988

	1988	1987
	<i>(en millions de dollars)</i>	
<b>REVENUS</b>		
Revenus de placements	2 501	2 271
Gains et pertes à la vente de placements	148	613
Autres revenus	1	1
	2 650	2 885
<b>DÉPENSES</b>		
Frais d'administration	17	17
<b>REVENU NET DES DÉPOSANTS</b>	2 633	2 868
<b>ALLOCATION DES REVENUS</b>		
Intérêts sur dépôts à vue et à terme	18	16
Revenu net attribué aux détenteurs de dépôts à participation	2 615	2 852

*Note : Les états financiers cumulés se trouvent dans le cahier ÉTATS FINANCIERS ET STATISTIQUES FINANCIÈRES du rapport annuel 1988.*

**Pour renseignements : (514) 842-3261**

Si vous désirez obtenir un autre exemplaire de ce rapport, veuillez en faire la demande à la Direction des communications.

This report is available in English, upon request.

Dépôt légal - 1989  
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-19445-4  
ISSN 0835-2143

Conception et production :  
Gauthier et Associés

CAISSE  
DE DÉPÔT  
ET PLACEMENT  
DU QUÉBEC

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTREAL (QUEBEC) H3A 3C7  
(514) 842-3261 TÉLEX : 055-61874  
BÉLINO : (514) 842-4833